58e ANNEE (6e SÉRIE) — N° 35 — 9 SEPTEMBRE 1948

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques
DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Fondé en 1879 par Mgr F. PERRIOT

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

PROPERTY OF
WESTON COLLEGE LIBRARY
WESTON, MASS.

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : **R. DESVOYES**

Toutes les lettres doivent être adressées à : Monsieur le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Haute-Marne)

Chèques postaux : Nancy 21.83

PRIX DES ABONNEMENTS :

FRANCE et UNION FRANÇAISE

Doctrine seule. . ... 200 fr.
Doctrine et Prédication .... 300 fr.

ETRANGER

Voir les conditions détaillées sur la couverture du 22 juillet.

On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du 1er *Janvier* de l'année en cours.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, PARIS-8e.

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues ». — I. Une mission dans la tourmente, 545. — II. Le grave problème de l'enseignement libre, en France et à l'étranger, 548. — III. Une voix nous parle de l'Espagne, 550. — IV. **Les protestants espagnols,** 553. — V. **Le maréchal Tito,** 556. — VI. Les Encycliques **et le marxisme,** 557.

Liturgie. — Consultations diverses, 558.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : G. Jacquemet, Méthode Timon-David, Spiritualité Carmélitaine, 560.

PREDICATION

Les Notre-Dame de Septembre. — IV. Notre-Dame de la Merci, 249.

Plans d'instructions sur le Credo. — XXI. « Est né de la Vierge Marie... », 251.

Panégyrique du Bienh. Frère Bénilde. — Vie admirable et imitable *(Discours de S. S. Pie XII),* 253.

Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — XLV. Les premières persécutions, 255.

Sylva rerum..., 256.

PETIT COURRIER

Q. — A propos d'une réponse *(Ami,* 24 juin, p. 408) sur la possibilité pour l'athée d'avoir la grâce, s'il est de bonne foi, un correspondant fait observer que la phrase soumise au jugement de l'*Ami* est presque textuellement extraite du *Catéchisme de l'Incroyant,* du R. P. Sertillanges.

R. — Voir ce que l'*Ami,* en 1931, p. 59-60, a précisément écrit sur ce texte du regretté dominicain. Notre correspondant verra combien nous sommes d'accord, tout en maintenant la nécessité d'une nuance à apporter dans l'article visé récemment. Vous noterez aussi que la recension du livre du P. Sertillanges, l'article sur la nécessité de la foi (en 1925, p. 359-362) pour le salut, et la récente réponse qui motive cette explication sont du même rédacteur.

La foi nécessaire au salut pour les adultes est non seulement la foi infuse qui accompagne nécessairement la grâce sanctifiante, mais encore la foi *actuelle.* Relisez notre recension sur le *Catéchisme des Incroyants.* N'établissez donc qu'une comparaison lointaine avec la foi simplement habituelle et infuse des enfants baptisés. A. M.

Q. — Quelle est l'adresse de l'*Œuvre de St-Grignion-de-Montfort* pour la diffusion des livres de piété ?

R. — Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise). Parmi les livres édités récemment, nous vous signalons le célèbre *Manuel des Ames intérieures* du P. Grou. — Mais l'Œuvre diffuse *tous les bons livres.*

Q. — L'*Ami* ne pourrait-il pas me renseigner sur le fonctionnement de prêts de livres dans les villages ?

R. — Demandez renseignements et conditions à la *Bibliothèque centrale d'Etudes,* 52, avenue de Breteuil, Paris-7e.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer s'il existe une édition du Vespéral répondant *à la fois* aux conditions suivantes : 1° édition avec notes modernes ; — 2° texte latin *avec* TRADUCTION (française ou allemande !) des Psaumes, Ant., Hymnes... ; — 3° si possible avec signes rythmiques de Solesmes. (Cette troisième condition serait moins essentielle que les premières.)

Les personnes qui voudraient se procurer un tel Vespéral comptent par là prier davantage les Vêpres que régulièrement, les dimanches et fêtes, elles chantent.

R. — Je ne vois pas de *Vespéral* qui remplisse les trois conditions. Aux Editions Desclée (30, place St-Sulpice, Paris-6e) vous trouveriez le *Vespéral romain* (n° 852 A), in-8 de 1138 p., environ 700 f. mais pas notes modernes ; — ou bien le n° 902 C, *Vesperæ et Completorium de Dominica,* mais pas traduction. — Vous pourriez essayer soit le *Paroissien romain* (n° 904 C), in-18 de 1858 p., — soit l'*Ordinaire paroissial* (n° 908), in-18 de 566 p., — soit le *Livre des fidèles* (n° 870), in-16 de 666 p. Demandez le catalogue qui vous donnera toutes les indications désirables. — Regardez aussi le *Manuel paroissial des fidèles* (n° 261), in-18 de 1768 p., Lethielleux (10, rue Cassette, Paris-6e).

Mais n'y aurait-il pas des éditions en langue allemande ? Interrogez peut-être, Benziger, à Einsiedeln (Suisse)...

Q. — Prière à l'*Ami* de vouloir bien répondre à la question que voici :

Où pourrais-je me procurer, et à quel prix : 1° *La Revue* (des 1er et 15 juin) dans laquelle M. Emile Mâle a publié son étude : *La fin du Paganisme en Gaule* les temples remplacés par les églises ; — 2° *Les Sermons de Saint Eloi,* dont un est cité par M. E. Mâle ; — 3° *Les Sermons de Saint Césaire d'Arles,* édités par le R. P. dom Germain Morin ?

R. — 1° Demandez ces nos à *La Revue,* 15, rue de l'Université, Paris-7e ; le n° 130 fr.

2° Il existe un recueil d'*homélies de S. Eloi,* dans Migne, *Patrol. lat.*, t. 87, col. 594-654. Mais Vacandard *(Revue des Questions historiques,* 1898, p. 471-480) montre qu'elles ne sont pas authentiques. Recourez au *Dict. de Théol.*, t. IV, art. *Eloi,* col. 2340-49, vous trouverez toute la bibliographie désirable, et notamment (col. 2346-47) un important extrait de la *Vita Eligii* donnant un texte comme celui que vous désirez sur la mentalité des néo-chrétiens de la Gaule au VIIe siècle.

3° *Sancti Cæsari... opera... in unum collecta studio et diligentia* D. Germani MORIN, 2 vol., ensemble CXV-1056 p., Maredsous, 1937. (A cette date, l'ouvrage valait 800 fr. belges.) Pour d'autres recueils, voyez les indications relatives à Migne, *P. L.*, dans le *Dict. de Théol.*, t. II, art. *Césaire d'Arles,* col. 2170.

P. 97. — *S. Erasme* est patron et honoré dans la paroisse alsacienne de Uffholtz près Thann (Haut-Rhin), au pied du « Vieil Armand » (Hartmannsweilerkopf), le célèbre champ de bataille de 1914-18.

Le prénom d'Erasme est très répandu dans le village (en patois : *Erassi).* Pour plus de détails s'adresser à M. le Curé.

P. 114. — Une « bibliographie mariale »... On la trouverait peut-être en consultant la *Bibliothèque mariale* fondée en 1942 et qui compte déjà plus de 5.000 volumes. Demander ses imprimés à M. l'abbé Arendt, Banneux, Notre-Dame, province de Liège (Belgique).

Le Curé d'Ars. — 24 p. in-4, 25 f., remises par quantités. — Paris, Edit. du Cerf, 1948.

Ce n° 32 (août-septembre 1948) de *Fêtes et Saisons,* raconte d'une manière intéressante et vivante la vie du saint. D'abondantes et très belles illustrations accompagnent le texte.

Les deux numéros précédents (30 et 31) de la même collection sur *La Bible* et sur *Notre église* sont aussi de véritables petits albums qui seront bien accueillis dans les familles chrétiennes.

Collection « Pages catholiques ». — **Pasteur,** par A. GEORGE. — In-12 de 80 p., 54 f. — Albin Michel, Paris.

La vie de Pasteur a été écrite définitivement par son gendre René Vallery-Radot. C'est à ce gros volume qu'il convient de revenir chaque fois qu'on veut se documenter sur le grand savant. Aussi la présente biographie ne prétend-elle être qu'un résumé. Ecrite en un style aisé, elle s'attache particulièrement à la genèse des découvertes qui ont immortalisé le nom de Pasteur et en montre les conséquences dans le mouvement scientifique actuel. Etudiant la religion de son héros, l'auteur la situe dans le cadre du spiritualisme en vogue au XIXe siècle, comme il l'a déjà fait dans un article des *Etudes* de mars 1948 longuement relaté dans l'*Ami* du 6 mai, p. 294-296. Cette mise au point fait justice du prétendu catholicisme intégral de Pasteur, qui n'exista en fait que durant les six derniers mois de la vie du savant.

Chanoine P. THONE. — **A nous deux, Jésus!** *Méditations sur la pratique de la dévotion au Sacré-Cœur.* — In-8 couronne de 82 p. — Apostolat de la Prière, Toulouse.

Ce recueil est le troisième d'une série de cinquante méditations qui ont pour but de faire mieux comprendre et vivre la dévotion au Sacré-Cœur. A vrai dire, ce cadre est souvent débordé et c'est tout l'ensemble de la vie chrétienne que visent les réflexions pieuses contenues dans l'opuscule. Les méditations se composent de quelques phrases courtes, qui suggèrent plus qu'elles n'exposent. Elles n'en sont pas moins substantielles et leur lecture est capable d'éveiller dans les esprits une foule de salutaires pensées.

Collection « Libellule ». — M. BARRÈRE-AFFRE. **Le miroir de Guidette.** — Jean de CLIMENS. **La cascade enchantée.** — Vol. in-16, 128 p., 60 f.

Collection « Rose-mousse ». — André VERTIOL. **Le trésor caché.** — Pierre KORAB. **Le bouquet de roses blanches.** — Vol. in-16, 96 p., 56 f.

Collection « Pourquoi-Pas ? » — P. KORAB. **Sur la piste du Dragon vert.** — In-16 de 128 p., 42 f. — Tous ces vol., couv. illustrée, Edit. « La Colombe », 5, rue Rousselet, Paris-7e.

Ces petits volumes fourniront l'aliment d'une lecture saine et agréable à ceux qu'intéressent les romans. — *Le miroir de Guidette* rappellera aux jeunes filles trop aventureuses que les vertus traditionnelles ne sont point périmées. — Dans *La Cascade enchantée,* on trouvera une histoire passionnante, riche en aventures tragiques, qui se terminent très bien, — évidemment, — mais sur une note bien chrétienne. — *Le Trésor caché :* encore une « fée », qui en retrouvant un trésor prétendu volé, fait le bonheur de deux fiancés d'autrefois, à l'automne de leur vie, et... le sien propre, par surcroît. — *Le Bouquet de roses blanches :* une gentille idylle, traversée de beaucoup de tristesses, où la vertu est finalement récompensée. — *Sur la piste du Dragon vert :* un véritable roman policier aux aventures palpitantes...

Les amateurs de rêve pourront se distraire et oublier un moment les réalités plus prosaïques ; mais n'est-ce pas là justement le charme de tous les romans ?

58e ANNEE (6e SÉRIE) Nº 35 9 SEPTEMBRE 1948

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Une mission dans la tourmente. — II. Le grave problème de l'enseignement libre, en France et à l'étranger. — III. Une voix nous parle de l'Espagne. — IV. Les protestants espagnols. — V. Le maréchal Tito. — VI. Les Encycliques et le marxisme.

I

Dans ses numéros du 1er et du 15 juillet, la *Revue... des deux-mondes* nous apporte un récit pathétique et navrant de ce qui s'est passé, de ce qui se passe encore au Tonkin et des suites lamentables de la guerre civile, dans le domaine des missions catholiques. Les articles sont signés de Mgr François Chaize, vicaire apostolique de Hanoï. Il est indispensable de donner à ces faits la plus large publicité, pour faire connaître les épreuves, les besoins, les gloires de nos frères, les missionnaires d'Indo-Chine.

A la veille de la guerre, en 1939, l'Indo-Chine française comptait 18 circonscriptions ecclésiastiques (17 vicariats et une préfecture apostolique), dont 3 confiées au clergé annamite, 1.400 prêtres indigènes, plusieurs milliers de religieuses et de catéchistes et plus de 1.600.000 catholiques sur un total de 23 millions d'habitants, soit environ 7 %.

L'œuvre de la conversion des indigènes s'avérait très malaisée. Dans le vicariat de Hanoï, on enregistrait une moyenne de 1.500 à 2.500 baptêmes d'adultes par an, sans compter les baptêmes à l'article de la mort. Quelles étaient les principales difficultés rencontrées par les apôtres du Christ en cette région ?

Sans parler du manque de ressources et du petit nombre des missionnaires, il y avait ceci :

« Pratiques superstitieuses, surtout culte des ancêtres et des génies tutélaires et malfaisants, auxquelles la masse païenne des campagnes reste fortement attachée ; civilisation matérialiste répandue par une instruction publique athée, surtout dans les villes et dans les milieux cultivés, et pour corollaire le scepticisme et l'indifférentisme religieux, la recherche désordonnée des honneurs, des richesses et des plaisirs ; angoissante pauvreté de la population rurale que tiraille le souci du bol quotidien de riz, rivant les âmes à la terre, leur ôtant le goût et le temps d'étudier les vérités religieuses et condamnant un grand nombre de miséreux à de fréquents déplacements préjudiciables à l'instruction catéchistique ; organisation familiale et communale, dont la rigidité des cadres, les pratiques et les repas rituels, non moins que l'opposition fréquente des notables et la crainte de leurs brimades, font trop souvent obstacle aux désirs de conversion ; antipathies mandarinales, trop souvent associées à la soif du lucre et au soutien de la propagande néo-bouddhiste ; enfin, pour la partie montagneuse du Vicariat, insalubrité du climat, difficultés des communications, apathie et versatilité des peuplades muongs et leurs institutions féodales. »

Tableau bien noir, en vérité, mais que la guerre va assombrir encore terriblement.

Dès le mois d'août 1940, le Japon impose ses conditions au gouvernement français, impuissant par suite de sa défaite en Europe. Mais c'est à partir de la déclaration de guerre de l'Amérique et de la Grande-Bretagne au Japon, après Pearl-Harbour, en décembre 1941, que s'ouvre l'ère des grandes épreuves.

Les communications sont bloquées, le commerce suspendu, le ravitaillement menacé, les agglomérations bombardées. En avril 1943, le riz se vendait déjà 8 fois son prix d'avant-guerre. Les étoffes se font rares. Les jours sans viande se multiplient. En juillet 1944, le coût de la vie a décuplé. Certains articles de consommation courante ont vu leur prix dépasser 20 ou 30 fois celui de jadis. L'hiver de 1944-1945 fut long et rigoureux. Froid intense, population sous-alimentée, bétail décimé, cultures déficientes. Février 1945 marque le début d'une famine de 5 mois.

« Désolant spectacle que celui de centaines de familles vouées à l'extinction, de milliers d'affamés à bout de forces, et d'innombrables cadavres gisant au long des routes et des trottoirs... Ces cinq mois de famine firent plus d'un million de victimes, soit un neuvième de la population totale du Tonkin. »

Ajoutez à cela les malheurs de la guerre étrangère. L'armée japonaise débouche par la frontière du nord et l'occupation commence. Le Siam, poussé par le Japon, attaque la frontière du Cambodge et du Laos.

Enfin, la guerre civile, fomentée par tant d'infortunes, achève de ruiner le pays. Des mouvements révolutionnaires et communistes avaient éclaté, dès novembre-décembre 1940, mais, réprimés par le gouvernement, continuaient à couver sous la cendre. A la suite de l'entrée des alliés à Paris, en août-septembre 1944, le Japon se montra de plus en plus méfiant à l'égard des forces françaises, et enfin, dans la nuit du 9 au 10 mars 1945, l'armée japonaise attaqua à l'improviste les principales citadelles et garnisons françaises, incapables de lui résister. Les Français furent faits prisonniers, sauf ceux qui purent s'échapper, en combattant, vers la Chine.

« Les jours qui suivirent ces tristes événements furent, en beaucoup d'endroits, des journées de pillage et de terreur. Profitant de la désorganisation des services d'ordre, des bandes de voleurs et de pirates se ruèrent à l'as-

saut des concessions agricoles et des villages sans défense, voire même de certains quartiers de Hanoï, razziant tout sur leur passage et ne reculant pas devant le meurtre et l'incendie. Des chrétiens furent victimes de leurs méfaits et des missionnaires durent abandonner leurs postes tant pour sauver leur vie menacée que pour cesser d'être, par leur simple présence au milieu de leurs chrétiens, un danger permanent pour ceux-ci. »

Le Japon fomentait la xénophobie, promettait aux populations de leur faire place dans le cadre de « la grande Asie », provoquait la création de gouvernements locaux indigènes, qui, du reste, se hâtaient de se combattre entre eux. Il n'en résulta pas moins une campagne violente de nationalisme anti-européenne, se traduisant par des meetings, des conférences, des articles de journaux et de revues, où s'étalait la haine de l'étranger, le mépris de la France et de son administration. Les missionnaires devenaient suspects, en tant que Français et Européens. Même chez les prêtres annamites et chez les catholiques, se manifestait un dangereux esprit de critique et d'hostilité à la hiérarchie.

« C'est à cette époque que mourut le R. P. Villebonnet [1], curé de la cathédrale de Hanoï, depuis dix ans. Il tomba victime de son inlassable dévouement, ayant contracté le typhus au chevet des misérables. »

C'est à la suite du coup de force des Japonais, en mars 1945, que s'ouvrit la crise religieuse. De xénophobe, le mouvement devint rapidement anticatholique, antichrétien, surtout au Tonkin et dans le nord de l'Annam. On taxait le catholicisme de religion étrangère, antinationale, on l'accusait d'avoir favorisé la domination française. On multipliait contre les missionnaires les calomnies les plus venimeuses et les plus absurdes, comme par exemple le grief d'avoir empoisonné les puits ! Des séminaristes, des prêtres indigènes ou Européens furent arrêtés, maltraités, gardés en prison.

« Spécialement, sept grand-séminaristes de Hanoï, deux prêtres indigènes de Lang-Son, trois prêtres et quatre missionnaires de Thanh-Hoa, dont le P. Francheteau, qui succomba à la rigueur des sévices exercés contre lui. »

En certaines régions, cette hostilité systématique dégénéra en véritable persécution. La discipline ecclésiastique elle-même subit de sérieuses atteintes de la part de prêtres et de simples fidèles.

Pendant ce temps, le gouvernement impérial annamite se maintenait toujours, sous le contrôle jaloux des Japonais. Mais les partis politiques lui rendaient la vie dure. Le plus puissant de ces partis était le « Viet-Minh », d'inspiration communiste. Les Japonais eurent beau en arrêter les chefs, l'agitation ne cessa de croître, au cours des bombardements aériens des alliés, jusqu'en juillet 1945. Finalement, après des manifestations tumultueuses, le Viet-Minh s'emparait du pouvoir au Tonkin, puis en Annam et en Cochinchine. Le 25 août 1945, l'empereur Bao-Daï abdiquait, et le 29, la République du Viet-Minh était proclamée.

« Août et septembre (1945) furent des mois d'agitation révolutionnaire intense, d'anarchie administrative et de bouleversement social, de manifestations patriotiques violemment xénophobes, de brigandages et de meurtres odieux. »

[1] Le R. P. Villebonnet était d'une excellente famille de Sury-le-Comtal, près de Montbrison, qui a donné plusieurs prêtres à la fois à l'Eglise.

On abattait les statues et vestiges de l'administration française, on remplaçait les noms de rues français, on lançait le mot d'ordre : « Supprimons les pirates français ! » On affichait des placards avec d'énormes inscriptions : « L'Indépendance ou la mort ! — L'occupation française a fait deux millions de victimes ! » Le chef du nouveau pouvoir républicain était Ho-Chi-Minh, communiste notoire, en relations étroites avec Moscou.

Durant l'intervalle, le Japon avait mis bas les armes. L'armée chinoise avait reçu la mission de désarmer l'armée japonaise d'Indo-Chine. Le 28 septembre 1945, commença à Hanoï le désarmement des forces japonaises par les troupes chinoises. Le Viet-Minh n'en continuait pas moins sa campagne pour l'indépendance, mais il se voyait violemment combattu par les partis politiques différents, qui lui reprochaient d'avoir usurpé le pouvoir à son profit exclusif. On devine l'anarchie qui s'ensuivait dans le pays. L'union des partis ne se fit que contre les Français, quand, vers la fin de février 1946, ils revinrent en force au Tonkin.

Un mouvement se dessinait cependant en faveur de la France, en raison de l'anarchie effroyable qui régnait dans le pays et des réquisitions énormes de l'armée chinoise, qui l'occupait. Mais la tâche de l'armée française se révéla terriblement lourde. Il y eut simultanément des manœuvres diplomatiques et des opérations militaires. On apprit, le soir du 6 mars 1946, que les négociations entre la France et le gouvernement national avaient abouti et que les Français étaient autorisés à relever l'armée chinoise. Le même jour, les Français débarquaient à Haï-Phong, mais se heurtaient aux forces chinoises, qu'il fallut repousser ! Le 18 mars, les premières troupes françaises entraient à Hanoï, acclamées par les Français mais vues avec froideur par la population. Le 23, la relève des Chinois commençait, mais les Chinois, en se retirant, razziaient et emportaient tout ce qu'ils pouvaient. Un grave incident éclata entre Chinois et Français, dans l'après-midi de Pâques, le 21 avril 1946 : il y eut près de 200 tués ou blessés dont une quarantaine de Français.

Durant tous ces événements, on devine combien la population avait eu à souffrir, et quelles avaient été les épreuves de la chrétienté indo-chinoise. Les contributions forcées, les réquisitions abusives, la gabegie financière, l'agitation révolutionnaire, les sabotages, la désaffection du travail, la diminution de la production avaient marqué la prise de possession du pouvoir par le Viet-Minh. Ajoutez à cela, des crues énormes du Fleuve Rouge, la rupture des digues, des inondations effroyables, la famine revenue, le banditisme généralisé, la délation, les arrestations arbitraires, les bagarres et les assassinats. Le 24 août 1945, un missionnaire français, le P. Vacquier fut jeté en prison, puis, le 6-7 septembre, emmené en camion et probablement exécuté la nuit suivante, car on n'a plus aucun espoir de le retrouver et l'on n'a jamais eu de ses nouvelles. Le 24 septembre, à Hanoï, en plein jour, le P. Fournier était assassiné :

« Vers neuf heures du matin, nous le trouvâmes à l'étage, étendu la face contre le parquet, les mains liées derrière le dos, le cou serré de plusieurs tours de corde, un bâillon sur la bouche, le visage tuméfié et violet, le corps encore chaud. »

Déjà, le 10 août précédent, une bande d'énergumènes avait envahi la mission de Ke-So, massacré le P. Baron, missionnaire de Mandchourie, réfugié de Hong-Kong, et le P. Dupont, directeur d'un orphelinat.

Toutes les missions se trouvèrent en butte aux plus odieuses persécutions :

« Leurs épreuves ne se bornèrent pas à des pertes matérielles considérables, à des menaces et des voies de fait contre le clergé, surtout le clergé missionnaire, dont plusieurs membres périrent de mort violente. Elles se doublèrent de souffrances morales, de toutes les plus pénibles. »

Ces souffrances, il faut bien en suggérer la nature, si douloureux que cela soit : c'étaient des attaques continuelles dans la presse, des accusations inspirées par des renégats, et selon lesquelles les missionnaires se seraient gavés, pendant que les prêtres indigènes ne mangaient que du « liseron d'eau trempé d'un peu de saumure ».

On vit des articles dirigés contre le Vicaire apostolique et signés « Un groupe de catholiques de Hanoï ». Cette signature était-elle un mensonge ? Hélas ! on n'ose l'affirmer.

« Ce fut pour nous, écrit le prélat, la plus cruelle des épreuves de voir un certain nombre de jeunes catholiques et même quelques prêtres et séminaristes, renier leurs pères dans la foi et prendre envers eux une attitude de défiance, voir d'hostilité. Dans le Vicariat de Hanoï, durant des mois, l'autorité du chef de la Mission fut contestée et mise en échec par une minorité turbulente. Vœux d'allure impérative, prétentions inadmissibles, ingérences abusives, attitudes provocantes, conciliabules et manifestations sujets à caution, désobéissances formelles, mirent à une rude épreuve la patience du pauvre vicaire apostolique. »

La suspicion alla jusqu'à frapper les saints français, les statues de Jeanne d'Arc ou de Thérèse de Lisieux furent parfois reléguées dans un placard de sacristie ! Cela ne veut pas dire du reste que les prêtres indigènes n'avaient pas, eux aussi, leurs épreuves, de la part du Viet-Minh. Ces épreuves contribuèrent à les faire réfléchir, à rendre les exaltés plus prudents dans la manifestation de leur patriotisme.

En avril-mai 1946, néanmoins, un groupement qui s'intitulait « Association vietnamienne catholique du Salut national » répandit à profusion six tracts d'une rare violence contre les missionnaires français et espagnols, en réclamant leur départ. Les titres seuls de ces tracts en indiquent le contenu : « Rendez l'Eglise du Viet-Nam aux prêtres vietnamiens. — Compatriotes catholiques du Viet-Nam, ne laissez pas exploiter la religion catholique. — Fondez partout des comités d'action pour l'autonomie de l'Eglise du Viet-Nam. — Pour nous libérer du joug colonial, jeunes catholiques vietnamiens, levez-vous », etc.

Contre ces attaques, les missionnaires se défendaient de leur mieux, en faisant appel aux directives pontificales.

Les six derniers mois de 1946 furent une période de recrutement et d'entraînement intensifs des troupes du Viet-Nam, pour résister aux forces françaises. Les négociations cependant se poursuivaient. Une délégation du Viet-Minh était venue en France. Pendant que les efforts de la propagande antifrançaise ne cessaient de s'intensifier, on essayait d'endormir les autorités françaises, sur place, par des invitations aimables à des réceptions officielles.

L'échec de la Conférence de Fontainebleau, le 10 septembre, donna de l'inquiétude. Puis, soudain, on eut la surprise d'apprendre qu'un *Modus vivendi* avait été conclu, le 14 septembre, entre Ho-Chi-Minh et M. Moutet, ministre de la France d'outre-mer. Cet accord devait entrer en vigueur, le 30 octobre 1946, mais il fut mal vu du Viet-Minh. La presse locale continua ses diatribes contre la France, on accusa les troupes françaises de violer les accords, les guérillas redoublèrent d'intensité. De fait, quand arriva le 30 octobre, l'accord demeura lettre morte, par le mauvais vouloir et l'obstruction du gouvernement vietnamien.

« Toujours aucune liberté d'expression ni de circulation, toujours le régime du terrorisme, des exactions croissantes et des enlèvements de plus en plus fréquents. »

En novembre-décembre 1946, on revient aux plus mauvais jours. Violents combats entre les troupes françaises et le Viet-Minh, à Langson et Haïphong, le 20 novembre. Jours d'angoisse à Hanoï. Le terrorisme se traduit par des arrestations, des enlèvements, des assassinats. La population s'enfuit des villes occupées par des garnisons françaises.

« Au lieu de la paix tant désirée, c'est de nouveau la guerre atroce, la guerre totale, la guerre de la « terre brûlée » qui n'épargne ni biens ni personnes. »

Ajoutez à cela la perfidie : dans la soirée du 19 décembre 1946, le commissaire de la République française à Hanoï reçoit de Ho-Chi-Minh une lettre l'appelant « son cher ami », et quelques heures plus tard, il est le premier blessé grave des hostilités. Une violente attaque se déclanche, à 20 heures, sur Hanoï, imitant le coup de force des Japonais du 9 mars 1945. La garnison française doit faire usage de toutes ses armes, pour résister à l'assaut inopiné.

« Nous passâmes à Hanoï une nuit d'enfer sous les rafales de mitraille, dans un vacarme de détonations et d'explosions continuelles. »

La lutte dura plusieurs jours. Il fallut cinq semaines d'efforts aux Français pour dégager la banlieue, transformée du reste en véritable désert couvert de ruines. Ce ne fut même que le 18 février 1947 que le gros quartier sino-annamite, hérissé de blockhaus, dans Hanoï, se rendit par suite du manque d'eau et de vivres. Il en sortit 10.000 Chinois et 7.000 Annamites. Les missions souffrirent de nouveau cruellement de ces événements. La cathédrale resta fermée au culte plus de deux mois. La circulation en ville était dangereuse. Les maisons de missionnaires se remplissaient de réfugiés et sinistrés. Le ravitaillement était hors de prix. Incendies, razzias, réquisitions, bombardements, pères emmenés en otages, dispersion des séminaristes et des religieuses, il fallut tout subir !

Depuis le dégagement de Hanoï, les forces françaises ont à reprendre pied dans le reste du pays, et rencontrent partout la résistance de maquisards très mobiles, très tenaces, exerçant sur la population les représailles les plus féroces, pour le moindre signe de sympathie envers les Français. Au 15 août 1947, après huit mois de guerre ouverte, presque tout l'intérieur du pays demeurait au pouvoir du Viet-Minh, de plus en plus odieux à la popu-

lation excédée de ses violences, mais restant le maître de la situation par la terreur.

Et voici la conclusion de Mgr Chaize :

« Sur le plan politique, aucune décision n'est encore intervenue. Ne faut-il pas souhaiter que les négociations avec l'ancien empereur Bao-Daï aboutissent à la constitution d'un gouvernement national et qu'il soit possible de s'entendre avec celui-ci ? Les Viet-Minh ne méritent aucune confiance et sont de plus en plus détestés par la population, tandis que l'ex-empereur conserve l'estime et la sympathie de la grande majorité du pays »[2].

II

C'est encore à la *Revue... des deux-mondes* que j'emprunterai un article sur *La Question scolaire*, numéro du 15 juillet 1948. Cet article est signé Ferdinand Renaud.

L'auteur rappelle qu'il avait déjà abordé ce sujet, dans un article remarqué de la *Revue des Deux-Mondes*, le 1er août 1939. On était à la veille de la guerre. Une certaine détente se manifestait dans les esprits au point de vue religieux. Un peu d'espoir apparaissait chez les catholiques de France d'être traités enfin avec plus de loyauté et de justice. La guerre a passé là-dessus. Nos atroces souffrances ont-elles servi à nous éclairer, à nous rapprocher, à nous unir ? Qui donc oserait le dire ? Où en sommes-nous en particulier, au point de vue scolaire ? M. F. Renaud entreprend de nous le dire, et il le fait avec une sérénité, une fermeté, une clarté convaincante, qui devraient renverser toutes les oppositions, s'il y avait une place pour l'esprit de compréhension mutuelle et d'équité naturelle, parmi les querelles stériles et ruineuses des partis politiques ! Que nous ne puissions rien attendre du parti communiste, cela ne saurait nous surprendre. Il nous a habitués, hélas ! au double jeu de la « main tendue » et du « coup de matraque ». Nul ne sait mieux que ce parti faire alterner le tam-tam des déclarations démocratiques et superpatriotiques, et l'action réelle de la lutte contre toutes les traditions les plus sacrées du pays. Mais ce qui étonne et qui indigne, c'est de voir un « parti de gouvernement », tel que le parti socialiste, qui a toujours sur les lèvres des mots d'ordre, de justice sociale et de liberté civique, s'entêter dans le sectarisme désuet d'un laïcisme contraire à toute droiture envers les catholiques.

Si nous employons ici des paroles très fortes, ce n'est pas pour envenimer le débat, c'est pour affirmer hautement notre bon droit. Et cela dit, nous nous bornerons, selon notre habitude, à résumer le magnifique exposé de l'auteur.

M. F. Renaud souligne d'abord l'actualité brûlante du problème :

« Or, dit-il, des questions que je traitais en 1939, il en est une qui semble plus irritante que jamais et qui ajoute encore aux difficultés si graves que nous avons à surmonter : c'est la *question scolaire*.
Dans toute une partie de la France, l'opinion est violemment émue à ce propos et ne semble pas devoir s'apaiser sans obtenir la satisfaction qu'elle réclame. Au Parlement, cette même question soulève périodiquement des conflits aigus et susceptibles d'entraver, sinon même de paralyser toute action gouvernementale, dans un temps où les pouvoirs publics auraient au contraire besoin du secours de tous pour relever le pays et assurer son avenir. »

Quels sont donc nos arguments ? Quelles sont nos demandes ?

1° Il ne s'agit pas de la *liberté théorique*. Sur ce point tout le monde est d'accord. Il ne s'agit pas non plus d'empiéter sur les droits de ceux qui ne partagent pas notre foi. Rien n'est plus outrageant, plus injuste, plus faux, que d'entendre constamment nos adversaires prendre la « *défense* » de l'école laïque, dès que nous demandons *l'égalité de traitement* pour l'école libre ! Comment les amis de l'école laïque ne voient-ils pas l'inconséquence de leur langage ? Eh quoi ? L'école laïque a tous les privilèges. L'Etat, soit-disant *neutre*, ce qui veut dire *impartial*, se montre au contraire d'une partialité prodigieuse envers elle, en lui réservant tous les avantages, en n'admettant qu'elle dans les comptes du budget public, en forçant ainsi les catholiques à payer deux fois, c'est-à-dire pour une école dont ils ne veulent pas pour leurs enfants, et pour l'école de leur choix, et l'on ne peut pas demander la fin d'un tel scandale, sans qu'aussitôt l'on ne proclame l'école laïque en danger !

« Celle-ci est-elle donc si fragile, correspond-elle donc si peu à ce que réclame l'ensemble de nos concitoyens, qu'elle redoute si vivement la concurrence ? »

On objecte sans doute des cas de pression sur les parents, pour les obliger à aller à l'école libre. Mais si ces cas existent, ce qui est possible, il est sûr qu'ils ne sont rien en comparaison des cas contraires, où la pression s'exerce sur les parents pour les forcer d'envoyer leurs enfants à l'école laïque : combien de fonctionnaires ont été victimes de cette pression :

« Depuis quelques années, on y met un peu plus de discrétion : mais qui ne se rappelle le temps, qui n'est pas si lointain, où la liberté d'enseignement était un vain mot pour le cantonnier ou le facteur ? »

La pression la plus grave n'est-elle pas justement dans les avantages énormes réservés à l'école laïque ? Du moment que l'Etat donne tout aux uns et rien aux autres, il s'ensuit que les écoles catholiques ou ne peuvent plus se soutenir, ou n'ont jamais pu être créées, ce qui oblige les parents catholiques à envoyer leurs enfants à une école qui ne convient pas à leurs convictions.

2° Nous arrivons ici au nœud de la question. Nos adversaires veulent à tout prix que l'école laïque, d'où on a chassé Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise, c'est-à-dire notre *Père des cieux*, notre *Frère, Ami et Rédempteur*, notre *Mère spirituelle*, nous convienne à nous comme à eux ! Qu'est-ce que cette hypocrisie ? Ou cette inintelligence ? Ou ce déni de justice ? — Nous sommes *neutres*, dites-vous ? Est-on neutre envers un Père, un Frère, une Mère ? N'est-ce pas la suprême injure, pour un croyant que cette neutralité envers ce qu'il a de plus sacré ? S'il est des catholiques qui s'accommodent de la neutralité en matière religieuse, c'est qu'ils ont des convictions bien affaiblies ou qu'ils n'attachent à la formation première de l'enfant, à l'influence réelle de l'école qu'une importance bien médiocre, très différents en cela de nos adversaires, qui s'attachent obstinément à l'école selon leur cœur et refusent toute justice à la nôtre.

[2] Le lecteur saura discerner la gravité des problèmes de colonisation que la récente *Semaine sociale* de Lyon a si courageusement abordés.

« On dit, écrit M. Renaud, je le sais bien, que l'enseignement public n'est pas antichrétien, mais neutre et que le maître doit s'abstenir, à l'école primaire comme au lycée, dans les classes d'humanité comme en philosophie, de tout ce qui, dans son enseignement, pourrait porter atteinte à la foi des enfants ou des jeunes gens qui lui sont confiés. Je voudrais bien le croire... Mais nous savons bien que cette prétendue neutralité est un leurre. »

Et comment pourrait-il en être autrement ? Pour enseigner le calcul ou l'orthographe, on n'a pas à prendre parti, mais en histoire, en littérature, en philosophie, peut-on l'éviter ? Exiger des maîtres la neutralité, n'est-ce pas leur refuser un comportement d'hommes ?

Donc, en fait, la neutralité n'existe pas et ne peut pas exister. Mais supposons qu'elle soit observée, qu'elle soit rigoureuse, parfaite. La neutralité suffit-elle à un croyant ? M. Renaud en appelle au leader socialiste Domela Nieuwenhuys, dans la revue socialiste *Société nouvelle*, et il cite de lui le texte suivant :

« On dit : à l'école neutre on respecte les idées religieuses de tous. C'est une conception curieuse du respect que l'on doit à chacun. Les libéraux pensent qu'on montre du respect en passant sous silence les idées religieuses, par exemple la prière, comme si cette omission n'était pas un scandale pour ceux qui y tiennent. Voici le raisonnement : je détruis vos idées, car je laisse voir qu'elles sont superflues, mais je les respecte puisque je me tais. Envoyez-moi vos enfants, ô croyants ! Ils seront sous mon influence pendant cinq ans, dix ans, et de telle manière que, lorsque vous leur parlerez de votre croyance, ils ne vous comprendront plus. N'est-ce pas là une parodie du respect qu'on prétend accorder aux idées religieuses ? On n'ose pas dire franchement que l'école neutre est antireligieuse. »

Dans l'Evangile, Jésus-Christ a proclamé catégoriquement : « *Qui n'est pas avec moi est contre moi et qui n'amasse pas avec moi disperse.* » (Mt., XII, 30).

Pourquoi dissimuler la vérité ? Le *laïcisme* est une religion, pour ceux qui y tiennent. C'est la religion de la terre, de l'homme, de la raison opposée à la religion du ciel, de Dieu, de la Révélation. Mais si le laïcisme est une religion (à rebours, certes, mais réelle et ardente) de quel droit serait-elle une religion d'Etat ? Du moment qu'on proclame que l'Etat est *neutre*, qu'il DOIT *être neutre*, qu'il ne doit pas faire pencher la balance d'un côté plus que d'un autre, il ne peut pas, il ne doit pas y avoir d' « école d'Etat », mais toutes les écoles doivent être traitées par l'Etat sur le pied d'une parfaite égalité. En définitive, c'est parce que l'Etat est *neutre*, que l'*école neutre* ne doit avoir aucun privilège. Elle est l'école qui convient à des gens neutres, en matière religieuse, qui ignorent Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise, et veulent les ignorer dans leur vie, comme dans l'éducation de leurs enfants.

3° On accuse les tenants de l'école libre de mettre la République en péril. C'est une véritable absurdité.

« L'enseignement laïque, neutre et, en réalité, nous venons de le voir, ruineux de toute foi religieuse, n'a rien à voir avec la République ou si l'on tient à lier les deux choses, il faut reconnaître qu'il ne s'agit pas de *la* République, mais *d'une* République, une République antichrétienne qui, à l'encontre des traditions nationales et des habitudes, pour ne pas dire plus, de la grande majorité des Français, se donne pour objectif de ruiner la religion de ce pays. Un tel régime qui, au nom d'une minorité, je le répète, se donne pour tâche de façonner l'esprit des enfants, de les former à sa guise, de les assujettir à ses conceptions philosophiques, ne peut se réclamer de l'idéal démocratique : c'est donc, dans ce qu'il a de plus terrible, s'attaquant à la jeunesse, un régime totalitaire. »

Tout ceci apparaît assez nettement dans notre histoire, depuis les trop fameuses lois scolaires de 1882 et 1886. Aujourd'hui, les catholiques ne peuvent plus soutenir le poids de leurs écoles, en raison des charges qui pèsent sur eux, et en raison des conditions créées par l'état actuel de l'économie nationale.

« Ecrasés comme leurs concitoyens, par une fiscalité chaque jour plus lourde et par les difficultés croissantes de la vie, ils voient fuir leurs disponibilités à une vitesse toujours accélérée, alors que les charges scolaires auxquelles ils doivent faire face sont de plus en plus considérables. »

La liberté de l'enseignement est donc en péril. C'est le moment de se rappeler le mot très juste de M. Cogniot, dans l'*Humanité* du 31 janvier 1945 : « *Toute liberté qui est privée des moyens matériels de s'exprimer est un leurre.* »

Or, qui niera que la liberté laissée aux catholiques d'avoir leurs écoles ne devienne de plus en plus une duperie indigne d'un grand peuple ?

Veut-on un monopole totalitaire ? Voilà ce que tout homme sincère a le devoir de se demander. Voilà, en outre, ce que tous ceux que le communisme effraie ou révolte doivent se dire. Le communisme naît de deux sources : 1° la misère ; 2° l'incrédulité. La croissance du communisme est en rapport direct avec la décroissance de l'esprit religieux, d'une part, et avec le développement de la misère des foules d'autre part. Il n'y a donc contre lui que deux remèdes : la foi et l'action sociale au profit des travailleurs.

Mais voyons maintenant, avec notre auteur, ce qui se passe dans les autres pays. Il ne s'agira évidemment que des pays où l'on fait profession de faire régner la liberté.

En *Angleterre*, exemples très intéressants. Il y a une diversité prodigieuse de croyances, de sectes, de chapelles, et malgré cela, en dépit de ce qu'on nous objecte souvent, une profonde *unité nationale*. Ce n'est donc pas la variété des croyances ni des écoles qui met en péril l'unité nationale. Or, chacune de ces confessions en Angleterre tient à avoir ses écoles et à former sa jeunesse selon ses propres doctrines. L'Etat est parfaitement neutre entre les diverses tendances, en ce sens qu'il accorde ses faveurs à tous. L'*Education Act* de 1921 règle que dans chaque agglomération, un *comité de l'école* prend en charge la construction et l'entretien des bâtiments, mais que la municipalité couvre tous les autres frais : traitement des professeurs, achat et entretien du mobilier, fournitures scolaires. L'*Education Act* complémentaire de 1936 a réglé que les municipalités doivent participer aux frais d'équipement moderne de toutes les écoles (piscines, salles de travaux manuels, de théâtre, de gymnastique), dans la proportion de 50 % au moins et de 75 % au plus.

Aux *U. S. A.*, l'enseignement jouit de la plus large liberté. Pas de ministère de l'Education nationale à l'échelon fédéral. Chaque Etat particulier a sa législation scolaire. Dans chaque localité, il y a un *Bureau de l'Education*, dont les membres sont généralement élus par les contribuables et qui a, dans la commune, la charge des écoles. Les écoles catholiques ne se trouvent pas en état d'infériorité par rapport aux écoles publiques. Dans ces dernières, l'enseignement religieux sans doute est interdit, en raison de la multiplicité des sectes, mais la pensée religieuse n'est pas absente, car la journée scolaire commence toujours par la prière et la lecture d'un passage de la Bible.

La loi s'oppose à ce que les écoles libres reçoivent des subventions de l'Etat, mais souvent cette loi est tournée, comme c'est le cas dans l'Etat de New-York où les écoles libres sont revêtues du titre d' « Ecoles *publiques religieuses* » afin de pouvoir être entretenues aux frais de l'Etat, comme les autres. Dans presque tous les Etats, les écoles libres sont exemptes d'impôts et habilitées à recevoir des fondations, qui leur assurent la stabilité financière, d'autant plus que la loi permet au contribuable de déduire de son revenu taxable les libéralités qu'il a faites en faveur d'une « œuvre », telle que église, école, hôpital, etc.

Cette dernière mesure a une portée immense, comme on le voit !

Résultat : aux U. S. A., on ne compte que 5 % d'illettrés, contre 36 % en France, d'après Jules Payot, en 1936 (il parle des recrues arrivant au régiment).

En *Belgique*, il y a eu, autour des écoles, comme chez nous, des luttes longues, ardentes et difficiles. Mais dans la mesure où la liberté d'enseignement a été satisfaite, la paix s'est consolidée. Les socialistes belges, assez différents sur ce point de ceux de chez nous, ont contribué à l'apaisement par la justice envers les catholiques. Le sénateur socialiste Lekeu écrivait :

« Nous nous devons à nous-mêmes d'être des esprits positifs dépouillés d'un vain sectarisme. C'est le droit des vrais catholiques de donner à leurs enfants une éducation religieuse, comme c'est le droit des rationalistes d'assurer aux leurs une éducation intellectuelle en dehors de toute tendance dogmatique. »

Et au congrès de Bruxelles, en 1927, le socialiste Collet déclarait fermement :

« L'Etat est un mauvais éducateur. De ses enfants, l'Italie fait des fascistes, la Russie des bolchéviques. Gardons la liberté d'enseignement. Elle est sacrée pour nous.»

D'après Vandervelde, le grand leader socialiste belge, ni l'Etat ni les communes n'ont à diriger les écoles. Cette tâche doit revenir à des conseils scolaires élus au suffrage universel, avec la participation du corps enseignant et des pouvoirs publics. Les écoles seraient donc administrées par des groupes familiaux.

D'après la loi actuelle, en Belgique, l'enseignement moral et *religieux* est donné à l'école par les ministres du culte ou sous leur contrôle, exception faite des familles qui en demandent la dispense. En fait, il y a 70.000 enfants dispensés sur 900.000. Chaque commune peut « adopter » une école privée, au lieu d'entretenir une école publique. En dehors des écoles adoptées, il y a les « adoptables », qui ne dépendent que d'un comité scolaire, prenant en charge la construction des immeubles et leur entretien, alors que l'Etat et les communes assurent le traitement des professeurs, l'assistance scolaire, l'assistance médicale.

Dans l'enseignement supérieur belge, il y a quatre Universités, dont deux d'Etat (Gand et Liège), une libérale (radicale) à Bruxelles, et une catholique (Louvain). En 1945, il y avait 2.100 étudiants à Gand, 3.000 à Liège, 4.300 à Bruxelles, et 7.200 à Louvain. Les quatre Universités jouissent d'une autonomie parfaite et chacune confère des grades qui lui sont propres. Au point de vue financier, l'Etat couvre tous les frais de ses deux Universités et les 3/5 des frais des Universités libres.

Enfin, en *Hollande*, où les catholiques ne forment que 36 % de la population, la législation est d'une largeur remarquable. Les écoles publiques sont propriété des communes. L'Etat prend en charge les écoles normales. L'enseignement public est neutre, mais l'enseignement religieux est donné à l'école ou du moins durant les heures scolaires, par les professeurs désignés par l'autorité ecclésiastique. Les écoles privées peuvent remplacer les écoles publiques partout où les familles ne s'y opposent pas. En fait, le tiers des communes n'a pas d'écoles publiques. Pour faciliter la fréquentation des écoles libres ou publiques, la caisse communale prend en charge les frais de transport dès que l'école est à plus de 4 kilomètres. L'Etat paie le traitement de tous les instituteurs publics et privés. Les communes prennent la charge de tous les autres frais. Tout groupement constitué légalement pour fonder une école libre, a le droit d'exiger de la commune les fonds nécessaires à la construction et à l'aménagement de cette école, à la seule condition qu'elle soit fréquentée par au moins 125 élèves dans les communes de 100.000 habitants et plus, 100 élèves, dans les communes de plus de 50.000 habitants, 75, pour celles de 25.000 et 50, pour une population moindre.

Et voici les conclusions très importantes de l'article que nous avons longuement analysé :

« A considérer la politique scolaire, notamment celle des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la Hollande, on doit constater que ces pays, si fortement attachés aux institutions démocratiques, font une large place à l'enseignement libre, qu'il soit ou non confessionnel, non seulement en lui reconnaissant le droit de vivre, mais en lui en fournissant les moyens.

On doit également reconnaître que c'est dans ces grandes démocraties que l'enseignement est le plus développé et le plus efficient ; que, malgré l'extrême diversité de leurs familles spirituelles, la question scolaire n'y trouble nullement la paix ; enfin que l'union cimentée entre les citoyens au travers de ces écoles si diverses, est, en ces pays, plus étroite et plus solide que partout ailleurs : les épreuves auxquelles cette union vient de résister le prouvent suffisamment.

Ne vaudrait-il pas mieux nous engager dans la voie pacifique de ces nations plutôt que de continuer à nous déchirer en de stériles querelles ? »

III

Enfin voici quelqu'un qui vient nous parler de l'Espagne sans parti-pris et sans haine, sans passion ni préjugé, qui nous dit simplement avec intel-

ligence, sympathie, et pour tout dire, avec bon sens, ce qu'il a vu, entendu, constaté ! Il s'agit de M. **Robert Bosc**, dans les ***Etudes*** de juillet-août 1948, sous ce titre : *Madrid, printemps 1948*. Le séjour de l'auteur en Espagne se situe du 10 avril au 10 juin. Deux mois bien employés, cela suffit à se rendre compte de bien des choses.

M. R. Bosc commence par écarter d'un sourire les nuages de la propagande :

« Le Français qui part en Espagne, le cœur battant, croyant trouver à chaque pas maquis et conjurations, comme le lui a affirmé la propagande communiste, est un peu déçu : il aspirait à libérer des esclaves et à lutter contre des géants ; comme don Quichotte, il se heurte à des moulins à vent. »

Première impression : un pays en pleine activité, devenu un immense chantier. Partout on construit : maisons ouvrières, collèges universitaires, écoles, édifices publics. Incontestablement, depuis que ce peuple est sorti de la guerre civile, il y a dix ans, il a connu une « intense rénovation spirituelle et matérielle ».

Mais comment faire comprendre cela à nos Français ?

« L'incompréhension entre les deux peuples est séculaire. »

Elle existait au XVIII[e] siècle, elle se manifesta jusque dans l'accueil fait aux prêtres émigrés sous la Révolution et encore davantage lors des guerres napoléoniennes. Tout ce qui venait de France semblait venir de Satan en droite ligne. Les Espagnols ont une tendance à prendre notre esprit de tolérance et notre amour de la démocratie pour de l'indifférence religieuse, et nous, Français, nous avons peine à ne pas taxer de fanatisme rétrograde certaines intransigeances que nous rencontrons chez nos voisins ! Et pourtant, au XVII[e] siècle, un écrivain alors célèbre et maintenant trop oublié, le P. Yves de Paris, avait bien croqué l'Espagnol-type, dans ces lignes de son *Gentilhomme chrétien* :

« Hommes de grand cœur, de grand esprit, affables quand on leur défère, des lions si on leur résiste ; et qui, portant leurs idées beaucoup plus loin que leurs actions, s'en donnent au moins la gloire en paroles [3]. »

Est-il donc impossible d'arriver à se comprendre entre les deux versants des Pyrénées ?

« Notre espérance, répond M. R. Bosc, est que des groupes de jeunes chrétiens, ... sentant le scandale d'une catholicité divisée, dominent leur crainte ou leur répugnance instinctive et cherchent sincèrement le chemin de la réconciliation et de l'amitié. »

Première constatation : le régime actuel a rendu à l'Espagne « le sens de la grandeur », et « le goût d'accomplir une mission historique ». Dépassant hardiment et le capitalisme et le communisme, l'Espagne catholique veut donner l'exemple d'une mise en pratique de l'enseignement social catholique.

« L'école publique et privée, l'enseignement professionnel et l'Université, toute la presse orchestrent cette exaltation des valeurs espagnoles et chrétiennes intimement confondues. »

Il y a un nationalisme espagnol ; il n'est pas agressif, et ne songe qu'à jouer dans le monde le rôle de « cause exemplaire ». L'Espagne ne veut actuellement se joindre à aucun bloc. Elle croit que le monde va à la catastrophe et qu'il sera un jour contraint de jeter les yeux sur la paix chrétienne, telle que l'Espagne en aura donné le modèle.

« Tout ceci peut bien paraître chimérique, naïf, don quichottesque. Ce n'est pas sans grandeur. »

L'effort accompli dan le domaine religieux a été immense : à Madrid, sur 12.000 étudiants, 4.000 ont fait, en 1948, une retraite fermée, dans le silence et le recueillement, durant quatre ou cinq jours, 4.000 autres ont fait une retraite ordinaire, non fermée. On ne compte guère, dans le monde des étudiants, qui préforme l'avenir, que 5 % d'opposants et 5 % d'indifférents.

Dans le monde ouvrier et employé, il y a aussi une œuvre des retraites fermées. Dans beaucoup d'entreprises, les patrons paient le salaire et les taxes annexes durant les cinq jours de la retraite. Naturellement, il y a des ouvriers ou des employés qui profitent de l'aubaine pour jouir d'un congé payé supplémentaire. Le résultat est cependant considérable.

« Dans une paroisse de 14.000 âmes de la banlieue nord de Madrid (Tetuan), à Pâques 1940, il y avait 20 femmes et 4 hommes à la communion ; en 1948, 1.500 femmes et 500 hommes ont fait leurs Pâques ; chaque dimanche, il y a 1.200 assistants à la messe. »

Donc, deux constatations : 1° progrès indubitable et réconfortant ; 2° toutefois, nulle contrainte, car il ne serait pas difficile, mais il serait très immoral, d'atteindre, comme en Russie dans le domaine du vote, l'unanimité. En général, dans le pays, si l'on compte 100 % d'assistances à la messe dominicale dans les pays basques, on ne dépasse pas 18 % à Madrid et 8 % à Barcelone.

La législation sociale espagnole n'est pas en retard sur celle des autres pays européens. Et elle est à peu près totalement une création du régime actuel, bien que les syndicats catholiques ouvriers aient jadis exercé et maintenant encore exercent une action très appréciable et très bienfaisante, tout en restant parfaitement indépendants. La vie cependant est toujours dure, comme dans le reste de l'Europe, à Madrid. Un ouvrier non-qualifié ne gagne pas plus de 500 pesetas par mois, non compris les allocations familiales. Un ouvrier qualifié a 1.000 pesetas, un technicien du ministère, 3.000. Or, pour vivre modestement, il faut 800 pesetas par mois, pour les simples dépenses d'alimentation. Causes du déséquilibre : en premier lieu les causes générales qui agissent dans toute l'Europe ; mais aussi, en second lieu, politique de prestige du gouvernement, qui dépense en constructions, pour l'armée ou même pour de luxueuses publications, des sommes considérables, et qui est contraint pour cela d'imposer lourdement des denrées de première nécessité ; en troisième lieu, absence de devises, parce que les républicains ont emporté le trésor national.

L'ouvrier souffre. Il n'a pas le droit de grève. Il n'est défendu contre le patron que par l'Etat, qui s'y emploie énergiquement mais gauchement. Au total, l'ouvrier reste réticent, il n'éprouve pour le régime qu'indifférence.

[3] Cité par H. Bremond, *Hist. litt. du Sentiment relig.*, I, 459, note. — Sur le P. Yves de Paris, voir les deux belles thèses du P. Chesneau (cf. *Ami*, 1947, p. 224).

« Sans doute, est-il faux de prétendre que la majorité de la classe populaire soit socialiste ou communiste, mais elle ne partage certainement pas l'enthousiasme de la jeunesse étudiante ou des classes moyennes pour le général Franco. Le paternalisme de l'Etat n'a pas mieux réussi que le paternalisme privé à conquérir l'affection des masses populaires. »

Il y a lieu de regretter toutefois la rigueur de la censure des journaux, ne permettant aucune critique du gouvernement. Il s'ensuit des abus que nul ne peut ni n'ose dénoncer. Des abus, il y en a partout ; mais ici, le danger est que la responsabilité des abus rejaillit sur la religion si intimement liée au régime. Aussi M. R. Bosc lance-t-il ce discret avertissement :

« Bien qu'il nous en coûte beaucoup de peiner nos amis espagnols, nous ne croyons pas à l'immortalité du régime actuel, dont nous savons les faiblesses... Nous redoutons que, à la faveur de la confusion soigneusement entretenue par la presse, les syndicaux-nationalistes (Phalange), dont les théories sont au fond fort peu chrétiennes, compromettent gravement l'indépendance de l'Eglise.»

Si la presse espagnole trop étroitement tenue en laisse, est tombée au-dessous du médiocre, au point que, dit-on, le gouvernement lui-même s'en inquiète, l'indépendance intellectuelle espagnole est sauvée par quelques revues de jeunes. Leopoldo Eulogio Palacios, professeur de philosophie à l'Université de Madrid, a fondé cette année, la revue littéraire *Finisterre*. Ce titre géographique est aussi un titre symbolique. Nous sommes au bout d'un monde. Nul ne sait comment surmonter les antinomies philosophiques, politiques, sociales, qui menacent d'étouffer la civilisation. *Finisterre* voudrait susciter des découvreurs, des *conquistadores* modernes, qui ouvrent au monde de nouveaux horizons, plus calmes et plus sereins.

Il s'agit avant tout de voir clair :

« Il faudrait, écrivait Rodrigo Fernandez Carvajal (avril 1948, p. 597), purifier notre vision des choses de son nationalisme étroit et statique, saisir l'esprit moderne sans nous laisser contaminer par ses fièvres, développer notre vocation culturelle d'une manière désintéressée, sans essayer tout de suite de la mettre au service de l'apostolat ; étouffer les tentations de satisfaction naïve et prématurée. »

Le même R. F. Carvajal, étudiant à l'agrégation en droit, a fondé en février 1947 une revue d'étudiants intitulée *Alférez* (Porte-étendard), pour secouer la torpeur de l'Université. C'est un chrétien authentique, qui ne renie rien de l'idéal de la « croisade ».

On remarque dans ces revues un respect sincère de l'intelligence et de la liberté, un grand désir d'éveiller l'inquiétude spirituelle dans les esprits trop enclins à se croire possesseurs de la vérité et dispensés de la recherche. Ce dernier point, qui n'est inutile nulle part, est spécialement important en Espagne. Il est des chrétiens qui ne comprennent pas encore que c'est faire injure à l'Evangile que d'oublier, parce qu'il contient toute vérité, qu'il n'épuisera jamais ses modalités d'application, et qu'il y aura, jusqu'à la fin des temps, à rechercher son point d'insertion dans la conjoncture contemporaine variable. En Espagne, nous assure M. R. Bosc,

« la routine intellectuelle et l'ennui guettent cette génération à qui ses maîtres officiels font croire que tout est découvert, qu'il n'y a plus qu'à appliquer quelque formules, pour réaliser « l'ordre » chrétien. »

Il existe cependant une revue de grande classe espagnole, *Arbor*, « la plus vivante, la plus ouverte, la plus intéressante des publications espagnoles de ces années. » C'est une « grande revue de culture générale ». On y trouve les résultats des recherches des savants espagnols, mais aussi les problèmes de philosophie et de culture qui se posent à l'étranger. Malheureusement, il manque à cette vaillante revue l'indépendance financière. Elle est sous la dépendance du « Conseil supérieur des Investigations scientifiques », qui a un caractère officiel. Ce Conseil fut fondé en 1939, pour coordonner les efforts des érudits et savants espagnols. Assurément, il a donné une vive impulsion à la recherche scientifique, dans tous les domaines, mais on lui reproche son excessive organisation, ses divisions et subdivisions en « patronats » et « instituts », qui embrassent tous les domaines du savoir. Il y a là un peu trop de façade, une véritable débauche de revues spécialisées et luxueuses. On ne peut nier toutefois que l'élan donné à la science ait été fructueux. Une preuve : le récent congrès des spécialistes de la lèpre à La Havane, a décidé de tenir sa prochaine réunion en Espagne, pour mieux profiter des découvertes des savants microbiologistes espagnols. Ajoutons qu'aucune exclusive n'est jetée contre la recherche scientifique. Les savants ont ici toute liberté. Les pays totalitaires, tels que la Russie, n'en peuvent dire autant. Un Menendez Pidal, un Ortega y Gasset, un Gregorio Maranon, sont des témoins de cette tolérance.

Conclusion. — Nous n'avons pas à juger le régime politique espagnol. En bonne démocratie, chaque peuple doit avoir le droit de se régir comme il lui plaît. Rien ne prouve qu'il soit fait violence au peuple en Espagne.

« Tous les renseignements non-officiels que nous avons pu recueillir concordent pour témoigner que 70 % de la population accepte le régime, sinon avec enthousiasme, au moins comme une nécessité passagère. En bonne règle démocratique, nous n'avons pas le droit de le considérer comme un pouvoir tyrannique qui se maintient par la force ; d'autant que les opposants au régime — communistes ou monarchistes — n'ont pas toujours des intentions très pures : les premiers veulent capter la liberté à leur profit ; et un certain nombre des seconds, actuellement exclus des prébendes officielles, aspirent à y rentrer. Dans ces conditions, il est odieux que les représentants de l'Espagne soient exclus des relations internationales ou grossièrement éconduits après avoir été invités, comme au récent congrès de La Haye. »

Cette manière d'agir ne saurait attirer les sympathies des catholiques espagnols, passionnément attachés au régime actuel, envers les catholiques des pays voisins, qui ne veulent pas faire un effort de sympathie à leur égard.

« Pour comprendre la mentalité catholique espagnole, il nous faut aussi nous dépouiller du laïcisme dont nous sommes imprégnés. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, telle que nous la pratiquons, n'est pas nécessairement un idéal. Nous pouvons rejeter pour notre compte, comme impraticable ou même néfaste, la formule d'harmonisation des deux pouvoirs telle qu'elle existe en Espagne, elle n'est pas en soi condamnable. »

L'Espagnol n'a pas notre caractère, il est plus logique, plus intransigeant, plus « tout d'une

pièce ». Si les communistes y étaient au pouvoir, ils ne seraient pas moins raides et moins intransigeants que le général Franco, et ils le seraient probablement beaucoup plus. A choisir entre les deux, on comprend la préférence de la majorité des Espagnols.

M. R. Bosc n'hésite pas en terminant à blâmer notre politique étrangère à l'égard de l'Espagne.

« Il est regrettable, dit-il, que les efforts de rapprochement européen tentés par M. Martin Artajo, ministre des Affaires étrangères, ancien président de l'Action catholique, un chrétien lucide et sincère, nullement fasciste, aient rencontré si peu d'accueil au Quai d'Orsay... Le prestige de la France catholique — car le ministre est catholique (M. Bidault) — en souffre grandement. »

Il faudrait pourtant sortir de nos absurdes préjugés. Nous nous figurons que l'Espagne est en décadence, depuis la mort de Philippe II ! Les universitaires français qui doivent se rendre en Espagne aux congrès internationaux de Saint-Sébastien, Barcelone, Ségovie et Santander, auront besoin de se livrer à une observation attentive et sympathisante de l'âme espagnole. Alors, conclut M. R. Bosc,

« ils goûteront la joie de connaître, par le dedans, un peuple à la tête dure, certes, mais à la volonté inflexible et ardente. Ce n'est pas avec des raisonnements, mais par l'*amitié* que les Français gagneront le cœur des Espagnols. »

N'oublions pas qu'il n'y a pas d'Europe sans l'Espagne ! Et nous avons tant besoin aujourd'hui qu'il y ait une Europe !

IV

Dans son intéressante exposition, M. R. Bosc ne nous a pas dit un mot du problème des *protestants espagnols*. A la vérité, cela n'est pas fait pour surprendre. Qui donc sait qu'il existe un problème protestant en Espagne ? Et cependant, j'ai sous les yeux un numéro de la revue espagnole *Ecclesia*, organe de la direction centrale de l'Action catholique espagnole, à Madrid, du samedi 1er mai 1948. Et dans ce numéro, il est longuement question des protestants espagnols. De quoi s'agit-il donc ?

Dans son éditorial, la Revue commence par se demander : « *Où sont les protestants espagnols et combien sont-ils ?* » Et elle répond par les chiffres que voici : d'après l'annuaire statistique de 1946-1947, il existe en Espagne, en tout et pour tout : 55.644 étrangers, qui se décomposent de la façon suivante : 13.642 Portugais, 8.497 Français, 8.148 Allemands, 2.968 Anglais, 1.631 Suisses. Au-dessous de ces chiffres, d'autres nationalités sont encore représentées mais seulement par quelques centaines de personnes. D'après cela on est en droit de calculer que le nombre des protestants étrangers, résidant en Espagne, est à peu de chose près proportionnel au pourcentage des protestants dans leurs pays d'origine. Il est clair par exemple que les 13.642 Portugais résidant en Espagne sont des catholiques. Mais si l'on tient compte des Allemands, des Anglais, Suisses, nord-américains, Danois, Suédois, Norvégiens, Hollandais, Baltes, qui se trouvent en Espagne, un calcul simple aboutit à compter environ 6.000 protestants. A ce chiffre, on ne saurait ajouter beaucoup d'Espagnols, car les propagandistes protestants eux-mêmes, qui, on va le voir se donnent beaucoup de mal en Espagne, sont les premiers à se lamenter sur le peu de résultats qu'ils obtiennent.

Il semble que le nombre des Espagnols passés au protestantisme ne dépasse pas sensiblement le millier, parmi lesquels il faut noter, non sans douleur et répugnance, des prêtres dévoyés et apostats, et des personnes gagnées par des avantages matériels. Si donc les groupes protestants prétendent atteindre en tout 20.000 adhérents, il est probable qu'il faut compter dans ce nombre de simples curieux ou des personnes attirées par les dons des œuvres protestantes [4].

Mais admettons le chiffre de 20.000, sur une population globale de 28 millions d'habitants, cela ne ferait pas plus de un pour 1.400 habitants.

« Il est donc permis d'affirmer que les protestants espagnols ne constituent pas un problème juridique ni religieux assez important pour qu'il soit nécessaire de réviser la législation scolaire, celle des cimetières, celle des cultes et celle de la presse. »

Après cette introduction, la Revue *Ecclesia* donne une traduction intégrale d'une étude parue dans la *Civiltà cattolica*, le 3 avril 1948, sous la signature du P. F. Cavalli, S. J., avec ce titre : *La Condition des Protestants en Espagne*.

Le P. Cavalli admet qu'en 1933, alors que la législation républicaine anticatholique commençait à donner aux protestants des facilités inconnues jusque-là, ils avaient atteint le chiffre de 21.900 adhérents. Cela ne nous éloigne pas sensiblement du nombre admis plus haut. Mais, depuis la révolution franquiste, les conditions ont changé pour eux. La législation actuelle est contenue dans ce qu'on appelle : *El Fuero de los Espanoles*. Le mot *fuero* signifie « loi, statut juridique ». Ce *Fuero* actuel fut adopté par acclamation, aux Cortès, le 13 juillet 1945. Il contient 36 articles. Ce n'est pas, nous dit-on, une Constitution proprement dite, mais c'est quand même une loi fondamentale de l'Etat. Dans ce *Fuero*, se trouve un article 6, ainsi conçu :

« La profession et la pratique de la religion catholique, qui est celle de l'Etat espagnol, jouiront de la protection officielle. Nul ne sera molesté pour ses croyances religieuses ni pour l'exercice privé de son culte. On ne permettra pas d'autres cérémonies ou manifestations extérieures que celles de la religion catholique. »

Ce texte est très clair : la religion catholique est religion d'Etat. Les autres religions sont tolérées, mais seulement en ce qui concerne le culte privé, nullement pour le culte extérieur et public.

[4] *La Vie Intellectuelle* (juillet 1948) donne un chiffre semblable dans un article intitulé : *La situation du protestantisme en Espagne*, sous la signature de E. Chavaz : « Le chiffre de 25.000 paraît être le plus proche de la réalité. Il fournit certainement un ordre de grandeur exact. La population de la péninsule étant d'environ 27 millions, le protestantisme en constitue à peu près le millième. »

Cette minorité est composée d'Espagnols et d'un nombre au moins égal d'étrangers qui par « leur position sociale, l'emportent beaucoup en importance », puisqu'ils appartiennent au corps diplomatique ou consulaire, aux milieux du grand commerce, de la banque et des affaires. Par ailleurs nombre de ces communautés protestantes restent en dépendance des mêmes communautés de leurs pays d'origine et en reçoivent une aide financière appréciable. « Tous ces faits accréditent l'opinion universellement admise dans les milieux catholiques que le protestantisme en Espagne constitue une très faible minorité essentiellement étrangère. »

Or, les protestants, pour cette raison même, se plaignent des « violences dont sont victimes les protestants espagnols, de la part des autorités gouvernementales, des autorités ecclésiastiques et du public. »

Seulement, dans le même temps où les protestants gémissent ou s'indignent, les évêques catholiques espagnols dénoncent une offensive inquiétante, au détriment de l'Eglise, de la part des sectes non-catholiques.

Depuis deux ans en effet, les dissidents n'ont cessé d'ouvrir au culte de nouvelles chapelles, dans les grandes villes et même dans des centres plus petits. Et il ne s'agit pas seulement de la réouverture des chapelles qui avaient été fermées au cours de la guerre civile, mais de la création de chapelles, affectant souvent l'importance de véritables édifices. Selon des calculs que l'on peut présumer inférieurs à la réalité, il existe actuellement 165 chapelles, dont 17 à Barcelone, 11 à Madrid, 5 à Tarrasa, ville ouvrière de la province de Barcelone, 4 à Séville, 3 à Valence, etc. Beaucoup de ces chapelles célèbrent leur culte à porte ouverte et forment des centres de prosélytisme protestant intense. On y vend des bibles protestantes, des tracts et des revues de piété protestante, le tout parfois sous des camouflages trompeurs.

L'archevêque de Saragosse, qui avait fixé le 23 novembre 1947, pour développer parmi les fidèles catholiques la connaissance des Saints-Livres, constata que, ce même jour, les protestants avaient accentué leur propagande pour la diffusion de la bible protestante. L'année précédente déjà, à l'occasion d'une journée biblique nationale, les protestants n'avaient pas craint de distribuer des bibles protestantes à la porte des églises catholiques. Le cardinal Segura, archevêque de Séville, dénonçait les mêmes faits, dans une lettre pastorale du 8 septembre, et s'élevait particulièrement contre les attaques protestantes opposées au culte de la Vierge Marie et de son titre de Médiatrice universelle.

En somme, on se plaint et on proteste des deux côtés : les protestants se disent persécutés et les catholiques crient à l'agression étrangère et hérétique ! Les protestants parlent du droit à la liberté et les catholiques des droits de la vérité. Au fond, il y a bien un point théorique sur lequels ils sont d'accord les uns et les autres, à savoir que l'erreur n'a pas de droits, que la vérité seule peut en avoir. Mais de part et d'autre, ils s'attribuent le monopole de la vérité. Pour nous, catholiques, il n'y a pas de doute et il ne saurait y en avoir : la vérité appartient à l'Eglise catholique et, quelle que soit la bonne foi qui peut se rencontrer dans tels ou tels individus, les sectes protestantes ne sont que des déviations déplorables du christianisme authentique. Les Espagnols, catholiques dans leur immense majorité, n'en ressentent qu'avec plus d'indignation l'injure que leur font de minuscules groupes d'allogènes, disséminés sur le territoire espagnol, quand ils parlent d' « évangéliser l'Espagne », comme s'il s'agissait de faire connaître l'Evangile à des païens ou à des sauvages. L'intention de répandre le protestantisme en Espagne est donc considérée comme une insulte à l'Espagne. Et il faut reconnaître qu'il y a dans la propagande protestante, en Espagne, des audaces, des prétentions, des falsifications de la vérité historique, de telle nature qu'il est difficile qu'elles ne soulèvent pas l'étonnement, la réprobation et l'indignation des catholiques de tous les pays.

N'en donnons qu'un exemple, à la suite de l'article que nous analysons. Dans une conférence tenue à Séville, le pasteur Santos Molina s'exprima de la façon suivante :

« On donne une conception fausse ou du moins incomplète de la vérité historique du christianisme dans notre chère patrie. Le christianisme primitif en Espagne était biblique... Biblique était la liturgie de l'Eglise gothique et hispano-wisigothique, authentiquement nationale et totalement indépendante de l'évêque de Rome. Cette liturgie, appelée dans la suite « mozarabe », était aimée de notre peuple... Mais l'astuce des moines français, venus en ce pays à la suite des princesses de France, épouses de nos rois, s'employa à miner le terrain sous nos usages religieux, jusqu'à les remplacer finalement par les rites romains... Que de fruits amers a recueillis l'Espagne en abandonnant l'antique sentier pour suivre les déviations idolâtriques des sentiers romains... »

C'était déjà d'une belle témérité, dans le domaine de l'histoire ! Mais le même pasteur ne s'arrêtait pas en si beau chemin. Il dressait la liste des Espagnols les plus illustres, dans le domaine religieux, et les qualifiait, sans hésiter, de *protestants*. Et quels noms donnait-il ? On pourrait mettre au défi n'importe quel sectaire de chez nous de le deviner ! A l'en croire, sainte Thérèse, saint Jean de la Coix, Calderon et Cervantès auraient été des protestants ![5]

Que de pareilles énormités puissent être dites, imprimées, propagées dans des feuilles protestantes espagnoles, cela passe l'entendement. Et pourtant, cela n'est guère plus fort que la prétention connue d'un historien protestant d'il y a un demi-siècle d' « enlever François d'Assise à l'Eglise catholique, pour le restituer à l'humanité ! »

On comprend cependant que les réactions des Espagnols puissent être très vives, en face de pareilles prétentions ! Trop vives assurément, en certains cas. Nous serons tous d'accord, notamment pour blâmer et regretter les faits suivants :

« Le 21 septembre dernier, la chapelle évangélique de Granollers (prov. de Barcelone), et le 11 novembre, la chapelle méthodiste de Barcelone, dans la rue Ripoli, furent envahies par quelques dizaines de jeunes gens. Le même sort fut réservé, quelques semaines plus tard, dans la nuit du 1er décembre, à la chapelle évangélique de la rue de Trafalgar, à Madrid : quelques meubles brisés, des livres dispersés, après quoi les assaillants ne sortirent pas sans avoir chanté à pleine voix le *Salve Regina* et sans avoir tracé sur les murs : « *Vive la Vierge Marie !* »

La presse étrangère, non seulement protestante, mais même parfois catholique, a pris prétexte de ces épisodes déplorables, pour dénoncer « une conspiration combinée de la tyrannie de Franco et de l'intolérance de l'Eglise catholique. »

On n'a pas cherché suffisamment à se documenter sur les faits. On n'a pas voulu savoir que la police

[5] Sur cette question de la mentalité espagnole, en face du protestantisme, qu'on nous permette de renvoyer au chapitre que nous avons consacré à l'Espagne, dans notre récent ouvrage : *L'Eglise à l'époque du C. de Trente*, tome XVII de l'*Hist. de l'Eglise*, Fliche-Martin, p. 423-490. — Nous y montrons que le catholicisme espagnol s'enracinait en plein moyen âge, qu'il anéantit sans hésiter tous les germes importés du protestantisme, et qu'il s'épanouit dans une doctrine mystique incomparable, en même temps que dans un mouvement missionnaire d'une éclatante beauté.

avait réagi sévèrement contre les excès commis, et que les autorités ecclésiastiques espagnoles étaient restées complètement étrangères à de tels attentats à la liberté garantie par l'article 6 du *Fuero* cité plus haut. En fait, les manifestations en question avaient pour auteurs responsables des groupes « traditionnalistes », c'est-à-dire des extrémistes de droite, qui n'étaient pas moins hostiles au gouvernement de Franco qu'à l'esprit pacifique de l'Eglise. Il eût été plus naturel et bien plus juste de relever les excès de langage des protestants. Quand ils osent annexer les gloires nationales, quand ils refusent de considérer le catholicisme espagnol et même le catholicisme en général comme autre chose qu'une idolâtrie, quand ils prétendent propager une bible falsifiée par de fausses traductions ou farcie de notes agressives contre l'Eglise catholique, en accusant les Espagnols d'ignorer la Bible, alors que l'Espagne se glorifie historiquement, par la fameuse *Polyglotte* d'Alcala, d'avoir, dès le XVI[e] siècle devancé les études bibliques tant vantées par les protestants et que les évêques actuels tiennent des Congrès nationaux bibliques, n'est-il pas clair qu'ils se montrent inutilement provoquants à l'égard du tempérament espagnol qui n'est pas naturellement très patient !

En définitive, il est faux que les protestants espagnols, bien que formant une minorité que *Ecclesia* est en droit d'appeler « microscopique », puissent se plaindre d'être persécutés. L'article 6 leur assure la liberté de conscience et la liberté du culte privé. Quant au culte public, en sont-ils plus privés que les catholiques de France, dans les innombrables villes et bourgs, où les processions sont interdites et où on ne peut pas même porter le saint Viatique à un malade, en costume liturgique ? Les protestants espagnols écrivent, ils parlent, ils critiquent l'Eglise catholique. Celle-ci se défend, elle dénonce leurs attaques, leurs activités. Les évêques espagnols ne demandent à leurs fidèles que d'intensifier leur foi catholique, d'être logiques dans leur vie de tous les jours avec cette foi, de se méfier de ces prédicants qui veulent les « évangéliser » et de rester fidèles à la foi de leurs ancêtres, de leurs saints du passé, de leurs hardis missionnaires, des martyrs qui ont versé leur sang, au cours de la récente guerre civile. Ne sont-ils pas dans leur droit le plus élémentaire ? Leur refusera-t-on celui de pleurer et de glorifier les 14 évêques, les 4.639 prêtres et les 2.475 religieux et religieuses qui furent victimes des communistes, avant le triomphe de la révolution nationale actuelle ? Les protestants qui s'insurgent avec tant de force contre les abus commis par des groupes de jeunes gens irresponsables ont-ils réagi aussi énergiquement, quand il en était temps, contre les massacres massifs que nous venons de mentionner ? Et en se rappelant ces horreurs, peut-on refuser à l'Espagne catholique le droit de veiller jalousement au maintien de son unité religieuse ? [6]

[6] « Il est indubitable, déclare le cardinal Segura, archevêque de Séville, dans une lettre pastorale du 10 septembre 1947, que tous ces sacrifices de la vie consentis généreusement convergent vers la défense de la foi catholique. Ce sont eux-mêmes (ces martyrs) qui paraissent s'adresser à nous et nous dire ces paroles très graves de l'Apôtre : *depositum custodi* » (cité dans *La Vie Intellectuelle*, p. 20).

En terminant, ajoutons qu'il est faux que, en Espagne, il soit nécessaire de présenter un certificat de baptême et de fréquentation de la messe et de la communion pascale pour entrer dans l'administration de l'Etat. S'il y a des exceptions, dans les diverses administrations, elles sont motivées par la nécessité de prévenir les actes de propagande protestante, considérée comme antinationale, comme c'est le cas pour les postes d'instituteurs, dans les écoles primaires. Or, les protestants font absolument de même en certains pays où ils possèdent une majorité considérable, comme en Suède. Seuls ont le droit d'enseigner les membres de l'église luthérienne d'Etat.

Il est également contraire à la vérité de dire qu'il soit nécessaire d'appartenir à l'Eglise catholique, en Espagne, pour obtenir les grades universitaires. Si l'on parle, d'autre part, des pratiques du culte catholique imposées aux militaires, il faut rappeler que, suivant des informations sûres, on ne comptait, en 1942, pas un seul protestant dans l'armée espagnole. Qu'il y ait depuis lors des cas particuliers, c'est possible, mais il suffit pour les résoudre d'une intervention locale du chef intéressé.

Enfin, pour ce qui est des cimetières, les protestants possèdent, depuis toujours, des lieux de sépulture distincts, auprès des lieux réservés aux catholiques. Tout ce qui est interdit aux protestants espagnols c'est de ne pas transformer une cérémonie funèbre en occasion de prosélytisme.

Conclusion de l'article du P. Cavalli :

> « Dans une nation où les dissidents ne sont qu'une minorité exiguë, avec un Gouvernement qui montre une louable disposition envers la véritable religion, on ne saurait invoquer une liberté illimitée pour tous les cultes et toutes les croyances. Sans doute, cette constatation semble dure aux protestants ; ils doivent cependant comprendre que l'Eglise, en défendant sa doctrine, accomplit un devoir sacré. »

Que la vie religieuse, en dépit des critiques protestantes, soit, en Espagne, d'une enviable intensité, il suffirait, pour s'en rendre compte de parcourir les informations de la même revue *Ecclesia*. On y apprendrait par exemple que la « Vierge de Fatima », en visite à travers le pays, comme chez nous Notre-Dame de Boulogne, était accompagnée de près de 30.000 personnes à son arrivée à Lérida, qui compte 26.000 habitants ; que la mission donnée à Badajoz, durant trois semaines, à Pâques, dépassa toutes les espérances. Badajoz compte moins de 40.000 habitants, sur lesquels on peut évaluer le nombre des hommes à 8.000. Or, le chemin de croix, pour hommes seuls, au cours de la mission, en réunit 7.000. La procession eucharistique finale n'eut pas moins de 20.000 assistants ! Et on pourrait multiplier les exemples de ce genre. En face de telles manifestations de foi, la prétention des protestants d'apporter à un peuple aussi fier que le peuple espagnol la « vérité chrétienne » apparait comme un défi presque enfantin [7].

[7] Voici une invitation de Mgr Modrego-Casaus, archevêque de Barcelone, dans sa lettre pastorale de février 1948 : *Unité catholique et tolérance des cultes* : « Avec un zèle invincible, veillez au maintien de l'unité catholique de l'Espagne, protégée par ses lois que doivent faire observer tous ceux qui en ont la charge. Cependant, ne recourez jamais à la violence. On meurt pour la foi ; mais elle n'est pas persécutrice et ne s'impose pas par la force, elle est le fruit de la grâce de Dieu et un acte essentiellement libre » (cité dans *La Vie Intellectuelle*, p. 34).

V

En passant de l'Espagne catholique au maréchal Tito, nous franchissons toute la gamme des opinions religieuses et politiques. Tito est à l'ordre du jour. Son cas est devenu une sorte d'énigme mondiale. Un article non signé de la *Revue de Paris*, d'août 1948, entreprend de nous éclairer sur ce mystère, et dès le titre : *Tito contre Staline*, semble écarter l'idée d'une mise en scène convenue entre ces deux personnages.

Qui est donc Tito ?

De son vrai nom, il se nomme Josip Broz. Il est né en Croatie, en 1892. Sa mère était une paysanne slovène, son père, un forgeron croate, tous deux parfaitement illettrés. Il reçut le baptême catholique et fut élevé pour devenir un ouvrier de village.

Or, la guerre de 1914 le mobilise dans l'armée autrichienne et il profite, comme des milliers de ses compatriotes, de la première occasion pour se rendre aux Russes, qui l'envoient dans un camp de concentration. La révolution bolchévick l'en tire. Il entre dans l'armée rouge et y reste trois ans. Cela nous conduit vers 1920. Il passe trois autres années à étudier, à Moscou, la doctrine marxiste révolutionnaire et les méthodes d'action soviétiques. Quand il rentre en Croatie, il est donc devenu un communiste achevé. C'est sans doute en raison du mépris que le communisme d'alors professe pour le lien matrimonial qu'il laisse en Russie la femme qu'il y a épousée et le fils qu'elle lui a donné. Ce fils reparaîtra toutefois à Belgrade, lors de l'avance russe, en 1945, en qualité d'officier et de héros de l'Union soviétique.

Lorsque Josip Broz rentra dans son pays, vers 1923, depuis deux ans le parti communiste y était hors la loi. Il était alors ouvrier métallurgiste. Il ne tarda pas à être jeté en prison, où il passa cinq ans, de 1929 à 1934. C'est alors, semble-t-il, qu'il a pris le pseudonyme de *Tito*, qui était le nom d'un guerrier de la légende slave, au XIIIe siècle.

Que devint alors le Tito moderne ? Le maréchal et son entourage ne parlent pas volontiers de ces années-là : 1934 et suivantes. Il aurait, paraît-il, voyagé en Europe. Evidemment, il voyage au compte du parti. Il n'a pas combattu lui-même en Espagne, mais il a contribué au recrutement des fameuses brigades internationales. Il serait, croit-on, venu à Paris, et n'aurait quitté la France qu'en 1939 ou 1940.

« Que son étiquette soit « ouvrier » ou « avocat », le Tito de cette époque est un agent de pure obédience communiste, docile à toutes les variations de la politique stalinienne. »

En somme, un de ces agents obscurs, dévoués, infatigables, insaisissables, et strictement contrôlés par Moscou, tels qu'on en voit dans tous les documents qui essaient d'éclairer les dessous de la politique communiste dans le monde.

La guerre éclate en 1939. Le 27 mars 1941, un coup d'Etat militaire renverse le gouvernement germanophile du régent Paul de Serbie. Le 6 avril 1941, Hitler se venge en envahissant la Yougoslavie et en la bombardant. Le soir, à Belgrade, on compte 20.000 morts. Le 12, l'armée capitule. Dès le mois de juin 1941, Hitler tourne ses armes contre la Russie et, automatiquement, les communistes de tous pays, qui étaient jusque-là plus ou moins « collaborationnistes », puisque Staline l'était, deviennent de farouches adversaires de l'Allemagne. Ils jouent la carte du patriotisme et ne la lâcheront plus. Ils n'ont pas assez d'injures pour les chefs qui ont perdu la guerre contre Hitler, alors que la Russie s'était alliée à Hitler, pour dépecer la Pologne, en 1939. Les communistes voudront avoir été les premiers *résistants*. En réalité, ils ne furent résistants qu'à partir du moment où la Russie fut en guerre. Leur *résistance* était moins du patriotisme national que du conformisme communiste.

En Yougoslavie, les Allemands avaient, comme ailleurs, constitué un gouvernement fantoche qui se livra à des actes de violence contre ses adversaires politiques : Oustachis croates contre Serbes. Naturellement, il se forma des *maquis*, pour lutter à la fois contre les Oustachis et contre les Allemands, qui les soutenaient. On sait qu'en France, les maquis n'étaient pas tous de la même obédience politique ; on distinguait nettement F. F. I. et les F. T. P., ces derniers étant d'obédience communiste avec une organisation spéciale, et des buts politiques très arrêtés. En Yougoslavie, il en fut de même. D'un côté les *Tchetniks*, correspondant à nos F. F. I. et commandés par Mihaïlovitch, et de l'autre côté, les *Partisans*, d'obédience communiste, commandés par Tito.

Les premiers avaient leur centre dans la Krasna-Gora, région montagneuse de Slovénie. Les seconds, à Ujitsé, dans l'ouest de la Serbie. Tito était assisté du Serbe Rankovitch, aujourd'hui maître de la police yougoslave, du Monténégrin Djilas, le stratège du groupe, actuellement maître de l'armée, du Slovène Kardelj. Il est remarquable que ces trois noms figurent avec celui de Tito, sur la liste d'excommunication du Kominform, en 1948.

Mihaïlovitch, lui, était de tendance monarchiste, et patronné par Londres, tandis que Tito l'était par Moscou. Il est probable que Londres recommanda au premier, tout en luttant contre l'Allemagne, de supplanter le second. Du moins, les conseillers de l'entourage du roi Pierre, qui étaient à Londres, doivent avoir suggéré cela. En réalité, les Anglais tentèrent d'abord de réconcilier ces deux hommes. En septembre-octobre 1941, le colonel Hudson, envoyé anglais, réussit à faire signer un accord entre Mihaïlovitch et Tito. Mais cet accord ne fut que de surface. Les deux rivaux, quand ils ne s'attaquaient pas directement, s'arrangaient tout au moins pour faire échouer leurs entreprises.

Tito disposait alors d'environ 7.000 hommes. De juin à octobre 1942, il remonta jusqu'aux frontières de Croatie et s'installa à Bihatch, où l'ennemi le laissa en paix. C'est seulement à cette époque que le monde occidental entendit parler de lui. Les racontars les plus fantaisistes coururent sur son compte : Tito est une femme. Tito n'existe pas. Tito est mort, mais un certain Lebedev joue son rôle.

La consigne venant de Londres était de plus en plus : « Ralliez-vous à Mihaïlovitch ! » Peu à peu, cependant, Tito se fait connaître et s'impose.

« A cinquante ans, c'est un homme de taille moyenne, trapu, de vigueur peu commune, capable de marcher vingt heures de suite, et aussi d'apprécier le confort. Il a les cheveux drus, le front large, des yeux bleus, une bouche large qui sourit aimablement, des dents très belles, des mains soignées, avec deux bagues de diamant à ses doigts.

Tous ceux qui l'approchent témoignent de son charme. Ascète quand il le faut, il absorbe de grandes quantités de nourriture et d'eau-de-vie. Sa seconde épouse — une paysanne slovène — ne l'a jamais accompagné dans le maquis. Mais il a un chien-loup, nommé Tigre, qu'il adore, et une « interprétesse » qui ne le quitte pas. Outre le serbe, il parle l'allemand (avec l'accent viennois) et s'il affecte de ne pas savoir l'anglais, il l'entend. »

Reconnu par Moscou, à la fois chef de bandes et doctrinaire marxiste, en rapports directs par radio avec un poste établi en U. R. S. S., son autorité est bientôt reconnue par 150.000 partisans, partagés en groupes, qui deviendront finalement des « divisions » de 3.000 hommes chacune. Il organise un Conseil antifasciste, qui lui sert d'embryon de Parlement, il fait adopter le programme qui sera celui de la Yougoslavie actuelle. Il a des écoles militaires, des ateliers d'armes clandestins, un service rudimentaire de transports, et dans l'intervalle des opérations ou des cours techniques, il fait jouer et danser devant lui une troupe de théâtre et un corps de ballet.

Mais dès la fin de décembre 1942, une nouvelle offensive allemande est lancée contre le maquis. Une rude campagne commence, au cours de laquelle, un choc violent se produit entre Tchetniks et Partisans. Tito passa alors une nuit d'angoisse — « la nuit où mes cheveux ont blanchi », devait-il dire plus tard. Tito réussit toutefois à échapper et ce fut le début de sa fortune politique. Les Anglais se rallient, en mai 1943, au « candidat. » de Staline. A la fin de la même année, ils rappellent leur officier de liaison auprès de Mihaïlovitch. Pourquoi ce revirement ? Il est aisé de le supposer. On ne cessait de représenter ce dernier comme trahissant la cause des Alliés et depuis 1942, Mihaïlovitch avait éveillé la méfiance des observateurs anglo-saxons. Les Américains furent les derniers à l'abandonner, en décembre 1944. Quand la victoire soviétique fut complète, il se cacha en Bosnie. La police de Tito, resté seul avec le titre prestigieux de « libérateur » du pays, le découvrit au printemps de 1946. Il fut mis en jugement, interrogé durant six jours, en présence des représentants de la presse étrangère, condamné à mort et passé par les armes, le 17 juillet 1946. Il semble que son crime ait été de tolérer chez certains de ses subordonnés d'inexcusables compromissions avec l'occupant. Tito, passé au premier rang depuis 1943, aura lutté jusqu'au bout et pourra dire : « C'est moi qui ai tout fait ». Mais Moscou réplique : « Sans l'armée soviétique, les Allemands vous auraient détruit. » En réalité, l'armée soviétique elle-même n'aurait pas tenu le coup contre Hitler, sans les alliés occidentaux ! La victoire des Alliés fut un tout.

Pour en revenir à Tito, son pays le porta aux nues. Il n'eut pas à lutter pour s'emparer du pouvoir. Il avait été nommé ou s'était nommé lui-même Premier Ministre du gouvernement provisoire, Ministre de la Défense nationale et Maréchal de la nouvelle armée, cela dès 1943. Après la victoire, le 29 novembre 1945, une Assemblée constituante réunie à Belgrade, interdit au roi Pierre de rentrer dans le pays et proclame la République fédérative populaire de Yougoslavie. Tito en demeurait le chef.

Pour cela, il n'avait pas eu besoin de l'aide spéciale des Russes. Il possédait ses Comités politiques et sa police. Les élections de novembre 1946 ne laissèrent à l'opposition aucun moyen de s'exprimer. Le régime Tito est *totalitaire*, dans toute la force du terme. Il a tout de suite voulu mater la résistance catholique croate et slovène, et il l'a fait par les méthodes les plus radicales, les plus odieuses, les plus cyniques, s'efforçant, selon la pure méthode stalinienne, de salir ses victimes, avant de les frapper, englobant les évêques et les prêtres dans des procès de haute trahison invraisemblables mais sûrs. Tous les chefs de l'Action catholique furent envoyés aux travaux forcés. S'il existe quelques maquis tchetniks, ils ne gênent pas plus le gouvernement de Tito, que ceux d'Espagne dans les sierras ne mettent en danger le gouvernement de Franco.

Le gouvernement Tito, appuyé sur une forte organisation, auréolé par la victoire nationale, muni d'une police formidable, n'a pas, pour l'instant, à redouter un soulèvement général. Tito est un ambitieux, qui se sent porté par une popularité dont il est fier et peut-être même un peu grisé. Lorsque, en octobre 1947, le Kremlin choisit Belgrade comme siège du *Kominform*, il sembla décerner à Tito un brevet de parfaite orthodoxie communiste. Que s'est-il donc passé depuis lors ? En avril 1948, Tito, sans donner de raison, révoque deux anciens compagnons de maquis, tous deux doctrinaires communistes : Zujovic et Hebrang. *Et Moscou prend leur défense.* Zujovic surtout est un financier de valeur, qui a séjourné à Moscou, en 1947, et conquis les faveurs de Staline. Le bruit se répand que le Politburo le tient en réserve pour le cas où Tito ferait la forte tête. Un peu plus tard, la bombe éclate. Le Kominform est convoqué, non à Belgrade, mais en Roumanie. Tito refuse de s'y rendre. Le 28 juin 1948, il est solennellement excommunié, avec tout le parti yougoslave. Mais Tito tient bon. Son parti l'acclame. Il fait mine d'en appeler à Staline, un peu comme Luther en appelait « du pape mal informé au pape mieux informé ». Que fera Staline ? Visiblement, Tito se croit assez fort pour ne pas s'incliner. Comment l'isoler, le mettre dans son tort, le renverser du piédestal ? Tel est le problème pour le parti communiste serré derrière Staline. Mais, comme le dit notre article : « Ce qui se passera ensuite personne ne le sait, sauf peut-être les membres du Politburo à Moscou. »

VI

Il nous faut dire un mot du bel article de Jean de Saint-Chamant, dans la *Revue... des deux-mondes* du 1er août 1948, sur « *Les Encycliques et le marxisme* ».

> « Dans un monde où tant d'empires et de mystiques se sont écroulés avec fracas, l'Eglise catholique demeure la première force spirituelle et une puissance considérable. »

Mais elle a une double tâche très difficile : d'une part affronter les jeunes forces agressives du communisme, qui se croient à la pointe du « sens de l'histoire », et d'autre part, ordonner, discipliner, corriger les puissances de tradition et de conservation qui s'opposent au communisme. L'Eglise, elle, n'est pas conduite par « le sens de l'histoire », mais par « la transcendance de Dieu », et cela lui permet de traverser victorieusement les époques historiques.

Elle vient de manifester sa vigueur, toujours jeune, à l'occasion des élections italiennes.

« Et les faits ont prouvé que c'est la hardiesse du pape Pie XII et ses courageuses paroles du jour de Pâques qui ont déterminé le succès qu'on n'osait plus espérer. »

Lui-même, il a pu dire, au lendemain de sa victoire :

« Cette journée a ravivé la confiance de l'Europe et du monde. Des messages qui nous arrivent de tous les continents nous disent que, dans un accord spontané et unanime, nos fils se sont tournés vers Dieu, en cette heure cruciale. »

Mais il serait insensé de s'en tenir à ce triomphe d'un jour. Il est plus que jamais nécessaire de nous reporter aux textes des Encycliques et des messages pontificaux. Ces textes sont trop peu connus et encore moins médités du grand public chrétien lui-même. La presse ou les passe sous silence ou n'en donne que des extraits insuffisants. Ce qu'on oublie surtout trop aisément c'est qu'il y a onze ans, deux Encycliques furent publiées coup sur coup : *Mit brennender Sorge,* le 14 mars 1937, contre le national-socialisme ; et *Divini Redemptoris* le 19 mars 1937, contre « le communisme athée ». Pie XI agissait alors en véritable prophète, à qui Dieu a dévoilé l'avenir : il décrivait, dénonçait et condamnait les deux grands fléaux qui allaient fondre successivement sur le genre humain : le nazisme était le danger N° 1, à cette époque. Il s'est effondré, et il appartiendra aux puissances clairvoyantes de l'empêcher de renaître. Mais nous sommes en face du danger N° 2. Au cours de la guerre, après 1941, et surtout depuis la Libération, il ne fut guère parlé, pendant un certain temps, de l'Encyclique *Divini Redemptoris.* La Russie, attaquée par Hitler, secourue par les démocraties, avait pris figure de championne de la liberté et de la démocratie. Elle en garde encore, aux yeux de beaucoup, le prestige et l'auréole. Il est temps de dissiper ce faux mirage et de se souvenir des paroles du pape. Il a condamné le communisme athée, et il lui a donné son nom historique de « communisme bolchévique ».

« Des peuples entiers, disait-il, sont exposés à retomber dans une barbarie plus affreuse que celle où se trouvait encore la plus grande partie du monde à la venue du Rédempteur. Ce péril si menaçant, vous l'avez compris, c'est le communisme bolchévique et athée, qui prétend renverser l'ordre social et saper jusque dans ses fondements la civilisation chrétienne. »

Et l'article analyse ensuite, point par point, l'Encyclique pontificale, pour conclure enfin :

« *Roma locuta est.* La fière devise qui a consacré à travers les siècles le magistère de l'Eglise n'a rien perdu de nos jours de son autorité... »

L. CRISTIANI.

LITURGIE

Q. — Dans notre région, quelques curés ont l'habitude de faire chanter, immédiatement après la messe d'enterrement, une deuxième messe, qui est celle du 7e jour. Les familles tiennent beaucoup à cette pratique : on n'a à se déplacer qu'une fois, qu'un seul repas à prévoir ; pendant la deuxième messe, la fosse est recouverte et l'on va, avant de se retirer, prier sur la tombe, etc. — Que pense l'*Ami* de cette coutume ? Un curé peut-il l'introduire dans une paroisse où elle n'existe pas ?

R. — Les messes de *Requiem* privilégiées (in die obitus ; in die 3a, 7a, 30a et anniversaria ab obitu vel depositione) sont soumises à certaines règles contenues dans les rubriques du Missel (*Addit.*, tit. III).

Messes in die obitus. (*Addit.*, tit. III, n° 4). Dans l'église où l'on fait les funérailles d'un défunt, on peut chanter une seule messe (*Unica missa*) de *Requiem,* corps présent, ou même quand, pour une cause raisonnable, le corps est absent ou déjà inhumé. On ne peut donc pas chanter une autre messe, le même jour, pour le même défunt.

Ce qui est permis, mais seulement dans l'église où l'on fait les funérailles d'un défunt (*Addit.*, tit III, n° 5), c'est de dire, en ce même jour et pour ce défunt, autant de messes *basses* qu'on voudra, à condition que le jour ne soit pas liturgiquement empêché (dimanche, fête de précepte, même supprimée, commémoraison de tous les fidèles défunts, fête double de première ou de deuxième classe, férie, vigile ou octave privilégiées). On prendra la messe *pro die obitus.*

Messes in die 3a, 7a, 30a et anniversaria : une *seule* messe de *Requiem,* chantée ou lue, est permise par église. Mais rien ne s'oppose à ce qu'on fasse célébrer cette unique messe en plusieurs églises, et chacune de ces messes jouira des mêmes privilèges (*Addit.*, tit. III, n° 6).

La pratique de *chanter* la messe de neuvaine immédiatement après la messe de funérailles n'est donc pas permise.

Q. — *La Croix* du 4 mars 1948 porte dans ses Nouvelles Religieuses :

« Le 25 février ont eu lieu les obsèques du R. P. Romaric, originaire de Remiremont, depuis 40 ans aumônier des Religieuses Cisterciennes d'Ubexy... Les trois absoutes liturgiques ont été données par les Vicaires Généraux et le Rme P. Dom Marie, Abbé de Sept-Fons. »

Pourquoi trois absoutes ?

Dans le Rituel, pourtant, il y a « Quinque absolutiones in solemnioribus exsequiis faciendæ ». Et ces 5 absoutes ne sont chantées que pour certains dignitaires.

R. — La liturgie *cistercienne* prévoit trois « absoutes » pour les membres de l'Ordre. C'est une coutume très ancienne que le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* (art. *Citeaux*) exprime ainsi : « La sépulture était séparée de la messe. Elle était précédée d'un office composé de trois oraisons-leçons suivies chacune d'un répons, pendant lequel on aspergeait et encensait le corps, et du *Pater* ».

Le *Processionnale Cisterciense* (édition 1926) s'exprime ainsi : « Cum fiunt preces circa defunctum, antequam efferatur corpus, post orationem *Non in tres in judicium...* primo cantatur R. *Subvenite, sancti Dei...* cum *Kyrie eleison.* Post orationem *Deus, cui, omnia vivunt...* cantatur R. *Memento mei, Deus...* cum *Kyrie eleison.* Post orationem *Fac, quæsumus, Domine...* cantatur R. *Libera, Domine, de viis inferni...* cum *Kyrie eleison* ».

Le rituel cistercien s'exprime de même ; après le dernier *Kyrie eleison* il y a une dernière oraison *Annue nobis, Domine...*

Chacune des trois absoutes est donnée par l'Abbé; mais s'il y a des prélats, trois prélats donnent chacun une absoute.

Q. — Au-dessus du tabernacle de notre chapelle se trouve un ciborium en bois fait de quatre colonnettes supportant un dôme. Le Saint-Sacrement qu'on y expose, se voit peu à cause de la demi-obscurité. Pour répondre à un vœu unanime des habitués de la chapelle, ne pourrait-on pas installer, non pas à l'intérieur du ciborium, mais sur le côté, deux petites lampes électriques qui seraient adroitement dissimulées derrière les deux colonnettes antérieures ? Notre aumônier pense que l'aménagement, sous cette forme discrète et artistique, ne serait pas contraire à la liturgie. Néanmoins, avant d'entreprendre une dépense quelconque, j'aimerais mieux être sûr en m'appuyant sur votre sentiment.

R. — Le tabernacle ne doit pas être surmonté d'un trône ou exposition fixe, qui n'est ni un ornement de l'autel, ni du tabernacle. On ne doit le mettre sur le tabernacle que pour l'exposition du T. St-Sacrement, qui est sa seule raison d'être.

On peut employer l'électricité (et le gaz, l'acétylène, etc.) pour éclairer et illuminer l'église, à condition d'éviter tout effet théâtral (S. R. C., n° 3859). Mais il est interdit, en particulier, d'employer l'électricité sur l'autel et aux alentours de l'autel (*intra ambitum altaris*), même en plus du luminaire liturgique (S. R. C., n° 4097 ; 4206 ; 4232 ; 4257, ad 5). Il est également interdit de placer des lampes électriques dans l'intérieur du trône de l'exposition, pendant l'exposition publique ou privée, pour permettre aux fidèles de mieux voir le St-Sacrement (n° 4275).

Sans doute, actuellement, un décret de la S. C. des Rites du 13 mars 1942 permet aux Ordinaires de réduire le nombre de cierges liturgiques et de compléter par d'autres lumières pouvant provenir du courant électrique (cf. *Ami*, 1946, p. 52), mais, à part cela, rien n'est changé sur l'emploi de l'électricité à l'autel. Le luminaire requis lors de toute exposition (au moins 12 cierges) permet, même dans une église obscure, d'entrevoir l'ostensoir. En tous cas, ce luminaire indique suffisamment aux fidèles la présence du St-Sacrement exposé sur l'autel et les invite à l'adorer.

Rappelons que, s'il est interdit de mettre des lumières ou un miroir derrière l'ostensoir (S. R. C., n° 2613 ; Gardellini, *In Instructione Clementina*, 6, n° 5), il est en revanche permis de fixer des branches en métal pour porter quatre ou six cierges, à la base du trône, en avant, de chaque côté, (S. R. C., n° 3780).

Q. — Les ampoules pour la conservation et l'usage des saintes huiles doivent-elles être obligatoirement en métal ? Leur entretien est délicat et mal commode. On m'a suggéré l'emploi d'ampoules en matière plastique, qui seraient mises au feu avec le reliquat du coton imbibé d'huile sainte, chaque année. Dépense minime. De la sorte pas de nettoyage toujours imparfait ; ampoules toujours propres.

R. — Les saintes huiles doivent être conservées dans des vases d'argent ou d'étain (Rituel, tit. II, c. I, n° 50 et 51 ; tit. V, c. I, n° 3 ; cf. Code, can. 946). Méfions-nous des nouveautés qui nous sont proposées par des commerçants qui recherchent d'abord leur intérêt, et qui vantent leurs produits, sans se soucier s'ils sont conformes ou non aux prescriptions de l'Eglise.

Nous nous permettons de vous donner un conseil pour le nettoyage et l'entretien de vos ampoules. Après les avoir bien essuyées avec du coton, il suffit de les faire tremper pendant quelques instants dans de l'eau très chaude, à laquelle vous aurez ajouté un peu de poudre de lessive ou tout autre produit similaire. Toute trace d'huile disparaît ainsi. Essuyer et frotter avec un linge blanc et un peu de poudre à récurer (blanc d'Espagne, nab...). Vos ampoules seront nettes, brillantes, comme neuves : c'est l'affaire d'un quart d'heure par an (procédé employé depuis plus de quinze ans par le rédacteur de ces lignes).

Q. — Il arrive souvent que le célébrant soit seul — ou presque — dans les petites paroisses, pour chanter la grand'messe ou les services (même parfois les enterrements avec messe). Dans ces cas, qui peuvent se produire malgré les précautions prises pour les éviter, est-il obligatoire de *réciter* intégralement *Gloria*, *Credo*, *Dies iræ*... (suivant les cas) avant d'en commencer le chant ? — Est-il permis de chanter seul (ou en alternant avec l'unique chantre ou chanteuse éventuel) le *Sanctus*, l'*Agnus Dei*, l'*Offertoire* et la *Communion* ?

R. — Pour la bénédiction des cierges, des cendres, des rameaux, et pour les fonctions de la Semaine Sainte, le *Memoriale rituum* indique que le célébrant, à défaut de chantres, *lit* les chants qu'elles comportent. Il n'a donc pas à suppléer les chantres, alors que cela lui serait assez facile. A plus forte raison, ce n'est pas au célébrant à faire office de chantre au cours d'une messe.

Lorsqu'on n'aura pu réussir à exercer convenablement quelques personnes pour qu'elles puissent exécuter les chants tels qu'ils sont indiqués dans le *Graduale*, on pourra se contenter de faire psalmodier ces mêmes chants, comme le permet la Congrégation des Rites (décret n° 3697, ad 5). Sinon, on ne pourrait célébrer qu'une messe basse.

Q. — Quelle messe doit-on célébrer dans un lieu ayant un calendrier différent de celui du célébrant ?

R. — D'après les rubriques du Missel (*Addit.*, tit. IV, n° 6) et de nombreux décrets de la S. C. des Rites, tout prêtre, séculier ou régulier, est tenu aux règles suivantes :

1° Dans un oratoire *privé* et dans les oratoires *secondaires* des séminaires, collèges, communautés, hôpitaux, prisons, etc., distincts de la chapelle principale, le célébrant doit *toujours* dire la messe conforme à son office, sans faire mention de l'office du lieu (S. R. C., n° 3910).

2° Dans une église, un oratoire public ou semi-public (et donc, dans la chapelle *principale* des séminaires, collèges, etc.) :

A) Quand le calendrier de ces églises ou oratoires ne permet pas les messes votives ou de *Requiem*, le célébrant doit dire la messe conformément à ce calendrier. Cette conformité s'étend à tout, sauf aux rites ou cérémonies propres à cette église. Et donc, le prêtre, sans faire mémoire de son office, suivra les prescriptions de l'Ordo du lieu pour les oraisons, le *Gloria*, le *Credo*, la préface, etc. ; il pren-

dra la messe de cette église, même si cette messe est une messe spéciale ou une messe de bienheureux (S. R. C., n° 3862, 4088).

B) Quand le calendrier de ces églises ou oratoires permet les messes votives ou de *Requiem*, le célébrant peut dire la messe de son choix : messe votive ou de *Requiem*, messe conforme à son office ou conforme à l'office du lieu, quel que soit le rit de son propre office (*Addit.*, IV, 6 ; S. R. C., n° 3862).

a) S'il choisit une messe votive ou celle de son propre ordo, il la dira comme s'il était dans son église (S. R. C., n° 3892, ad 5 ; 4020) ;

b) S'il choisit la messe de l'église où il célèbre, il observera toutes les prescriptions de l'ordo local.

N. B. — Ces règles ne concernent ni les cardinaux, ni les évêques, qui peuvent toujours célébrer la messe d'après leur ordo particulier (*Codex*, can. 239, § I, n° 9 ; can. 349, § I, n° 1).

L'AMI DU CLERGÉ ET LES LIVRES

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

CATHOLICISME hier, aujourd'hui et demain. — *Encyclopédie en sept volumes dirigée par* G. JACQUEMET, du clergé de Paris. — Fasc. 3 : *Arche d'Alliance-Babin.* — Paris, Letouzey, 1948.

Les 384 colonnes de ce nouveau fascicule contiennent 560 articles, dont un certain nombre, à vrai dire, ne font que renvoyer à d'autres. On y rencontre la plus grande variété : monographies consacrées à des évêchés, notices biographiques sur des personnages appartenant à un lointain passé ou même encore vivants (tels J. d'Arnoux, Mgr Arquillière), questions de théologie dogmatique ou morale, de liturgie, d'ascétique, de droit canonique, d'histoire. Relevons à ce propos un article intitulé *Augustinisme*, où G. Rotureau explique la théologie de S. Augustin en mettant l'accent sur les expériences personnelles du saint Docteur sans oublier, bien entendu, les autres facteurs.

On a visé nettement à être moderne. C'est ainsi que certains faits allégués datent de 1947, ou encore que dans l'étude de l'*athéisme* (A. Angénieux) l'existentialisme trouve place. Les assistantes catholiques de l'enfance, institution récente, se voient consacrer une colonne. Les différentes sortes d'associations religieuses sont également examinées, notamment les associations cultuelles, au moyen desquelles la propriété ecclésiastique obtient une reconnaissance légale. Même l'Automobile-club St-Christophe n'a pas été oublié. Col. 1023 il est question d'un *S. Augebert* ou *Aubert*, « martyr honoré à Langres ». Bien que l'*Ami* habite cette ville, il n'y connaît pas de martyr de ce nom.

Méthode Timon-David pour la direction des Œuvres de jeunesse. *Edition nouvelle réduite en un volume par un de ses disciples.* — In-12 de 368 pages. — En vente à l'Œuvre Timon-David, 88 A, boul. de la Libération, Marseille.

Cet ouvrage se présente comme l'abrégé de celui que le chanoine Timon-David avait lui-même composé en deux volumes pour faire connaître sa méthode. Dans la nouvelle édition on a élagué ce qui était périmé en ne retenant que l'essentiel, c'est-à-dire les principes fondamentaux sur lesquels l'Œuvre s'appuie et qui lui ont ménagé le succès que l'on sait. C'est donc le style même du vénérable prêtre que l'on retrouve, avec ses confidences, le récit de ses réflexions, de ses tentatives, de ses échecs, des procédés employés par lui, sous forme de causerie familière avec le lecteur.

La méthode exposée a cet avantage qu'elle a réussi, car l'Œuvre de M. Timon-David existe depuis près d'un siècle et celles qui ont été constituées sur ce modèle connaissent maintenant de 25 à 60 ans d'existence. C'est là un résultat que beaucoup d'autres pourraient envier, alors que, commencées brillamment, elles n'ont eu qu'une durée éphémère.

Une telle prospérité trouve sa cause dans l'esprit même de la méthode. Celle-ci exclut résolument de ses moyens d'action les fêtes et les plaisirs, pour faire appel au surnaturel : prière publique et privée, sacrements, renoncement, discipline. Elle suppose un directeur capable, un noyau de disciples qu'on formera et qui rayonneront sur d'autres, une grande souplesse dans le cadre extérieur. La doctrine de M. Timon-David demeure toujours actuelle et l'Action catholique trouvera profit à s'en inspirer, car, visant elle aussi à sanctifier les âmes, elle ne peut y aboutir qu'en employant les moyens consacrés par l'expérience. Elle aussi, d'ailleurs, fait appel au savoir-faire de l'aumônier, au zèle des militants et recommande l'adaptation aux circonstances particulières.

Spiritualité Carmélitaine. — N° 6, *La « petite voie »* ; 110 p. in-4, 45 f. belges, 1947. — N° 7, *Humilité ;* 86 p. in-4, 30 f. belges, 1948. — En vente au couvent de Chèvremont, à Vaux-sous-Chèvremont (Belgique).

Avant la guerre avait commencé de paraître une publication carmélitaine fort intéressante, sous ce titre : *Spiritualité Carmélitaine*. Chaque fascicule réunissait divers articles sur un sujet déterminé, par ex. sur « l'oraison », « la présence de Dieu », « le silence ». Le but était moins la recherche scientifique que la présentation, fortement pensée et simplement exposée, de la doctrine spirituelle du Carmel, rendue ainsi accessible aux âmes d'une culture humaine moyenne, mais éprises d'un haut idéal chrétien.

Cette publication si utile a repris depuis 1947. Son n° 6 est consacré à la petite voie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ; elle renferme cinq articles, dont quatre sont signés par des PP. Carmes et le dernier par Louis van der Bosche. Ces pages comptent parmi les plus solides et les plus théologiques qui aient été publiées sur ce sujet.

Dans le n° 7, trois laïcs et un P. Carme analysent la vertu d'humilité dans ses paradoxes et sa pratique ; le fascicule se termine par une citation bien intéressante de S. Jean Climaque sur le même sujet.

Cette publication contribuera à faire rayonner la pure et classique spiritualité du Carmel non seulement dans les cloîtres, mais aussi dans le cercle plus étendu de ceux et celles qui, vivant dans le monde, ont compris que seule la charité divine à pratiquer et à répandre est un but digne de l'existence ici-bas.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 7 septembris 1948

Eug. LINDECKER, *Vic. gén.*

Le gérant : A. BORDET

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

Lumière sur Berdorf. *Drame étudiant en un prologue et deux actes*, par Robert CLAUDE, S. J. — Nouvelle édition, un vol. de 100 p., 100 f. — Paris, Casterman.

Ce drame met en scène un groupe de jécistes en vacances, prenant au sérieux leur rôle de militants de l'Action catholique. Ils constateront par expérience que la conquête des âmes requiert surtout la prière et le sacrifice. Mais cette conquête même leur apparaîtra comme la plus belle des victoires et la plus enviable des joies, sans exclure les saines distractions sportives si chères à la jeunesse. La pièce comporte dix rôles principaux avec quelques autres de figurants. On l'utilisera dans les collèges catholiques avec un succès qu'atteste le fait qu'elle a été déjà représentée plus de cent fois.

Comtesse J. de PANGE. — **Les clefs du paradis.** — In-8 cour. de 134 p., 90 f. — Paris, Bloud et Gay.

Pour faciliter la tâche des éducateurs, l'auteur, une aïeule expérimentée, étudie en un style aisé « quelle pâture de rêve, de fantaisie, de libre culture intellectuelle convient aux différents stades de l'enfance, de l'adolescence, de la première jeunesse, aux garçons comme aux jeunes filles et aux fillettes, ce qu'il faut éviter, ce qu'il faut rechercher » en matière de livres, journaux, magazines, théâtre et radio.

S'appuyant sur ses souvenirs personnels et les faits qu'elle a pu constater, elle décrit la mentalité et les désirs des diverses catégories de jeunes à l'heure actuelle ; en regard, elle place les réalisations, les échecs et les réussites. D'un mot elle distribue le blâme et l'éloge aux nombreux écrivains dont le nom se trouve sous sa plume. Visiblement elle cherche à tenir un juste milieu entre une sévérité exagérée et la licence. Elle stigmatise avec raison les illustrés à fort tirage qui abrutissent la jeunesse contemporaine.

Sa propre grand'mère était la cousine germaine de la célèbre comtesse de Ségur. Elle est donc en mesure de nous fournir sur celle-ci d'intéressants détails ; or, chose curieuse, les souvenirs qu'elle nous livre ne sont pas tous de nature à provoquer la sympathie. En revanche, ils nous aideront à mieux comprendre les récits contenus dans la « Bibliothèque rose ».

Signalons, p. 29 et 30, la répétition d'un paragraphe figurant déjà p. 25 : sans doute est-ce une fiche utilisée deux fois par mégarde.

P. RÉVOL, S. J. — **Actes d'apôtres.** — In-8 de 96 p., 75 f. — Paris, Spes.

Aumônier national de la J. I. C., l'auteur s'est proposé ici de tracer à ses militants un programme de vie en dix méditations mensuelles. Puisqu'il s'agit d'apostolat, le livre inspiré des *Actes des Apôtres* était particulièrement apte à fournir à celles-ci leur thème fondamental. Chacune d'entre elles gravite autour d'un mot, qui résume lui-même une attitude des premiers chrétiens : par exemple ils étaient, nous dit-on, *séduits* par la noble figure du Christ, *engagés* à son service, *intrépides, pacifiques*, etc. Ces qualités s'imposent à ceux d'aujourd'hui s'ils veulent être des conquérants.

Visiblement soucieux d'éviter la monotonie, l'auteur a mis dans ses exposés une grande variété : ses méditations comportent une remarque préliminaire, une idée centrale, des précisions théologiques, des avis pratiques, une enquête, des citations, des réflexions, le tout pouvant être lu individuellement ou en équipe et servir ultérieurement de base pour un travail plus approfondi.

Louis LEFEBVRE. — **L'offrande au désespéré.** — In-8 couronne de 184 p., 180 f. — Edit. de l'Arc, Paris.

Dans ses poèmes, ses essais, ses œuvres d'imagination, Louis Lefebvre a fait entendre le cri de la souffrance humaine. Ce livre, paru après sa mort, pourrait passer pour son dernier poème, bien qu'écrit en prose, car il chante avec une grande élévation de pensée et une émotion contenue le triomphe de la charité. Cette vertu, l'auteur la contemple dans sa source, qui est Dieu. La création tout entière avec ses richesses naturelles et surnaturelles lui apparaît comme l'œuvre de l'amour divin. A cette générosité l'homme doit répondre par tout l'amour dont il est capable : c'est là seulement qu'il trouvera force et courage. Cette voie est facile, car les secours ne manquent pas.

Telles sont les idées maîtresses de ce livre. Les courts chapitres sont des descriptions plutôt que des démonstrations. Les sentiments humains y sont dépeints avec une sûreté qui en dénote une connaissance approfondie.

R. P. CUSSAC, des M. E. de Paris. — **Tonkin, zone interdite** — In-12 de 96 p. — Missions étrangères, 128, rue du Bac, Paris-7e.

Le titre fait allusion à la zone nord-est de la France, où les autorités allemandes, en 1940, avaient interdit le retour des réfugiés. Difficile d'accès, le Tonkin l'était bien plus encore en 1832, lorsqu'y aborde le P. Retord, jeune missionnaire au zèle plein de feu. Une politique d'extermination contre les chrétiens s'y déchaînait, sur les ordres de l'empereur Minh-Mang auquel devait succéder, en 1847, le sinistre Tu-Duc.

Comme ses confrères, le P. Retord dut chercher refuge de cachette en cachette, poursuivi, dénoncé, vingt fois sur le point d'être arrêté, pendant que les victimes se multipliaient parmi les prêtres et les laïques. Elevé à la dignité de vicaire apostolique du Tonkin, il sut ranimer les courages, donner les directives nécessaires, montrant lui-même le plus bel exemple d'intrépidité et de foi jusqu'au jour où, brisé de fatigue, accablé par une fièvre qui le minait depuis longtemps, il mourut le 16 octobre 1858.

Ce livre constitue à la fois une histoire abrégée de l'apostolat missionnaire au Tonkin pendant un quart de siècle et une esquisse biographique de Mgr Retord.

Sacerd. A.-M. CAVAGNA. — **L'anno con la Chiesa. Corso di meditazioni per le giovani.** Tomes I, II, III, V. — 4 vol. in-12 de 310, 286, 304, 324 p., 400 lire chaque vol. — Rovigo (Italie), Istituto Padano di arti grafiche, 1947, 1948.

Ce manuel de méditations destiné aux jeunes filles, spécialement à celles qui se dévouent dans les rangs de l'Action Catholique est fort bien conçu. L'auteur reste fidèle au cadre liturgique de l'année chrétienne. Chaque volume correspond sensiblement à un mois, celui-ci étant mesuré plutôt par la succession des « mystères » que par le calendrier. Ainsi le t. I correspond à décembre, le t. II à janvier, le t. III à février et mars, le t. V au temps pascal jusqu'à l'Ascension (12 volumes sont prévus). Des explications historiques, liturgiques, ascétiques, etc. sont données au début de chaque période. Chaque jour, la messe et parfois l'Office sont brièvement présentés. Quant aux méditations mêmes, elles sont composées suivant ce qu'on a coutume d'appeler « la méthode de saint Ignace » : toujours trois points, précédés des préludes (construction de lieu, grâce à demander) et suivi de conclusions (résolution, revue de la méditation, prière, etc.). L'auteur a le souci du sens littéral de l'Ecriture, base des applications pieuses, et de l'exactitude historique, donnant ses références, indiquant la date des auteurs qu'il cite. Les applications pratiques sont bien celles qui conviennent à des jeunes filles pieuses et actives, telles que celles à qui Don Cavagna a consacré son apostolat. Nous espérons que cet excellent ouvrage trouvera auprès des lectrices de langue italienne l'accueil empressé qu'il mérite.

P. Gabriele M. ROSCHINI, servite. — **Conferenze Mariana.** trasmesse dalla Radio Vaticana. — In-8 de 108 p., 260 lire. — Rovigo, Istituto Padano di arti grafiche.

Le nom du P. Roschini est bien connu des mariologues. Dans les questions de théologie mariale, il fut cité à maintes reprises par l'*Ami*. Ce petit volume du distingué religieux contient ses conférences mariales prononcées à Radio-Vatican. Elles ont pour but de faire toujours mieux connaître, aimer et servir Celle que S. François de Sales appelait si heureusement « la plus aimable, la plus aimante et la plus aimée de toutes les créatures. »

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*, 4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)